Nations Unies S/PV.4497



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4497e séance

Mardi 26 mars 2002, à 10 heures

New York

Président :	M. Petersen	(Norvège)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Ngoh Ngoh
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Gokool
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	Mme Tan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

02-30291 (F)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Expression de sympathie à la suite du tremblement de terre survenu en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, je voudrais présenter nos plus sincères condoléances aux autorités et au peuple afghans à la suite du tremblement dévastateur qui a frappé le nord du pays. Nos pensées et nos prières vont aux milliers de familles afghanes affligées et touchées par cette calamité, sur cette terre qui a tant souffert au cours de ces dernières années. Il est certain que la communauté internationale aidera l'Autorité intérimaire et la population locale à faire face à cette tragédie et à traiter les victimes, alors que nous nous efforçons d'aider les Afghans à soulager les blessures de la guerre et à instaurer une paix et un développement durables dans leur pays.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Bangladesh, du Canada, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, de l'Espagne, du Tadjikistan et de la Turquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; M. Dauth (Australie), M. Chowdhury (Bangladesh), M. Heinbecker (Canada), M. Sharma (Inde), M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran), M. Yoshikawa (Japon), M. MacKay (Nouvelle-Zélande), M. Ahmad (Pakistan), M. Arias (Espagne), M. Alimov (Tadjikistan) et M. Pamir (Turquie) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables. Les membres du Conseil sont saisis du document S/2002/278, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais également attirer l'attention des membres sur les documents suivants : S/2002/274, qui contient une lettre, en date du 14 mars 2002, émanant du représentant du Royaume-Uni, transmettant un rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan; et S/2002/283, qui contient une lettre conjointe des représentants de l'Afghanistan et de la Fédération de Russie transmettant le texte d'une déclaration conjointe russo-afghane du 12 mars 2002.

Je souhaite la bienvenue à cette réunion à S. E. Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale, et je l'invite à prendre la parole.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prendre la parole ce matin au Conseil de sécurité sur la question de l'Afghanistan. Mais il est regrettable de le faire en ce jour où nous avons d'autres mauvaises nouvelles en provenance de ce pays frappé par le malheur. Monsieur le Président, vous venez d'évoquer le grave tremblement de terre qui a frappé le nord du pays et qui a fait de très nombreux morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de personnes sans abri. Le Secrétaire général a fait une déclaration ce matin, exprimant notre tristesse à l'annonce de cette nouvelle, une tristesse que nous éprouvons tous.

Les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont déjà acheminé des secours et envoyé des équipes d'évaluation dans la

région. Un hélicoptère transportant du personnel des Nations Unies et de la Force internationale d'assistance à la sécurité procède à l'évaluation des dégâts. Le Président Karzai et M. Nigel Fisher, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, envisagent de visiter la région demain.

Je note le grand nombre de pays non membres du Conseil participant à ce débat, et je suis encouragée par l'intérêt que montre la communauté internationale pour les Afghans et de l'aide qu'elle n'a cessé de leur prêter pour les aider à reconstruire leur société. Mais surtout, je suis heureuse de pouvoir présenter au Conseil le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan. Comme on le sait, outre une mise à jour sur les récents événements, le rapport présente également l'approche du Secrétaire général pour une future présence des Nations Unies en Afghanistan, pour laquelle nous rechercherons l'appui du Conseil de sécurité.

Avant d'examiner la structure de la nouvelle mission, je voudrais souligner un certain nombre de faits nouveaux qui ont eu lieu en Afghanistan depuis la publication du rapport. Comme ce dernier n'a été publié que la semaine dernière et que la liste des orateurs dans ce débat est assez longue, j'espère être brève.

L'Administration intérimaire et les Nations Unies ont fait de l'éducation une priorité majeure. Le premier jour de l'année scolaire – samedi denier –, a constitué une étape très importante pour le retour des enfants à l'école. Le Président Karzai a lancé un programme national de reprise des cours dans un lycée à Kaboul, et des cérémonies similaires ont eu lieu dans tout le pays. Carol Bellamy, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), s'est également rendue à Kaboul pour l'occasion. On estime à 1,5 million le nombre d'élèves qui ont pu retourner à l'école dans l'ensemble du pays. Dans le cadre du programme, l'UNICEF a organisé la livraison de plus de 7 000 tonnes de fournitures à 3 000 écoles de tout le pays, destinées à servir de matériel pédagogique à plus de 1,8 million d'enfants et 51 000 enseignants. L'UNICEF s'efforce également d'aider à remettre en état plusieurs des 2 000 écoles endommagées ou détruites depuis 1979. En outre, 500 tentes vont également être installées dans les zones dépourvues d'écoles.

Nous avons également d'autres bonnes nouvelles. De plus fortes précipitations ont permis quelque optimisme aux agriculteurs de l'ouest, du nord et du nord-est du pays pour la prochaine récolte, après trois ans de sécheresse. La surface des terres cultivées s'est beaucoup étendue. Cet optimisme se reflète dans les mouvements de population récents. Dans certaines zones, les personnes déplacées ont commencé spontanément à retourner chez elles, sans attendre l'aide des organisations spécialisées. De même, un nombre record de réfugiés a bénéficié d'un programme de retour assisté organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Administration intérimaire et le Gouvernement du Pakistan. Dix mille réfugiés par jour en moyenne ont traversé la frontière du Pakistan en Afghanistan entre le 18 et le 22 mars. Plus de 83 000 Afghans sont ainsi rentrés depuis le début du programme, le 1er mars. Six centres d'inscription supplémentaires seront ouverts par le HCR au Pakistan dans les semaines à venir, pour faire face à l'accélération de la demande. Des préparatifs sont en cours pour mettre en place un système similaire pour les réfugiés installés en Iran, à partir d'avril.

Si nous trouvons encourageante cette démonstration de confiance populaire dans l'avenir de l'Afghanistan, nous ne laissons pas d'être préoccupés par les carences nutritionnelles constatées dans certaines zones du pays. On procède actuellement à une évaluation d'urgence de la situation dans les zones souffrant de taux élevés de malnutrition. L'épidémie de scorbut qui s'est déclenchée récemment dans le district Taiwara de la province de Ghor et a fait 20 morts souligne la gravité du problème de malnutrition et la nécessité d'intervenir de façon ciblée et précise. Le Programme alimentaire mondial (PAM) va bientôt mettre sur pied un nouveau programme d'urgence dans les zones les plus touchées. Au cours des trois prochains mois, 8,8 millions de personnes, dont des personnes déplacées, devraient ainsi recevoir une aide alimentaire. En outre, un million d'enfants scolarisés devraient recevoir d'ici décembre des rations alimentaires à l'école.

Toutefois, alors que les organismes de l'ONU intensifient leurs efforts pour relever tous ces défis – le programme de rentrée des classes, le retour des réfugiés et le problème de malnutrition qui se poursuit – ils s'inquiètent de plus en plus de la lenteur de rentrée des fonds. Il y a presque un mois, à Kaboul, nous avons présenté le Programme d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan, 2002,

qui présente en détail des demandes d'un montant de 1,18 milliard de dollars. Nous devons d'urgence concrétiser les généreuses promesses déjà faites par des contributions tangibles. Faute de quoi, nous serons dans l'impossibilité de poursuivre les activités vitales que je viens de décrire.

Sur le plan politique, il y a eu également des progrès notables. La première étape du processus de Loya Jirga va bientôt s'achever avec l'annonce publique des règles et procédures relatives à la sélection et à l'élection indirecte des participants à la Loya Jirga et à la convocation de la Loya Jirga proprement dite. Ces règles ont été mises au point par la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, suite à la tenue de consultations dans tout l'Afghanistan et à tous les échelons de la société.

Un budget a été élaboré pour couvrir l'organisation logistique compliquée que suppose la convocation de la Loya Jirga. Nous sommes très reconnaissants à l'Allemagne de ses généreuses contributions – 3 millions de dollars à ce jour – ainsi qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et à la Commission européenne. Le secrétariat de la Commission a mis sur pied, avec l'aide du Bureau de M. Brahimi, une campagne d'information destinée à informer la population afghane sur le processus de Loya Jirga. Cette campagne est parrainée en partie par Open Media Fund for Afghanistan, récemment mis sur pied à l'initiative du journaliste Ahmed Rashid, expert bien connu de l'Afghanistan. Le fait que le nom de cet homme, devenu célèbre pour ses reportages sur la guerre et l'oppression en Afghanistan, soit maintenant associé au processus de changement démocratique est certainement un signe de l'évolution des choses.

Les voyages récents effectués dans les provinces par la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence ont confirmé l'énorme intérêt que témoigne la population au processus de Loya Jirga. À Hérat, une conférence organisée à la hâte, en l'espace de deux heures, a attiré 1 000 personnes. Lorsqu'on s 'est aperçu qu'aucune femme n'était présente, une autre réunion a été organisée dans une école de filles toute proche, à laquelle ont participé plusieurs centaines de femmes. Toutefois, la possibilité que la Loya Jirga subisse des intimidations ou des tentatives de corruption reste une grande source de préoccupation. Des personnes auraient été arrêtées à Hérat pour s'être exprimées en faveur de la Loya Jirga. Dans d'autres régions, des personnes se sont plaintes de ne pouvoir s'exprimer ouvertement sur le processus par crainte qu'on attente à leur vie. Ces questions sont directement liées à la question de la sécurité, que je vais aborder maintenant.

La sécurité semble s'être un peu améliorée dans tout le pays au cours des dernières semaines. Néanmoins, il y a eu de nouveaux incidents violents dans quelques endroits – en particulier des affrontements entre factions hazara à Daikundi, dans la province d'Oruzgan. M. Brahimi a rencontré des représentants de ces factions, qui ont ensuite accepté la médiation d'une délégation indépendante de l'Administration intérimaire. Le processus de médiation est en cours. À Kandahar, une grenade a été lancée dans un bazar extrêmement fréquenté, faisant un mort et plusieurs blessés. Enfin, des informations font état de regroupements d'éléments taliban dans le sud de la zone de Paktia en vue de mener une guérilla contre l'Administration intérimaire et les contingents étrangers. Ces incidents nous rappellent combien la situation en Afghanistan est encore explosive et qu'il faut se garder de toute complaisance. Les préoccupations exprimées dans le rapport du Secrétaire général en ce qui concerne les problèmes de sécurité ne sont encore que trop vérifiées.

Je voudrais également aborder la question connexe et de plus en plus importante de la démobilisation et de la réinsertion des ex-combattants. Un groupe de travail composé de représentants de l'Administration intérimaire, de l'ONU, de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et d'autres parties a été constitué pour tenter de trouver des solutions à cette question. Il s'est déjà réuni deux fois et prépare des propositions qui seront examinées lors d'une conférence prévue le 3 avril à Genève sur le financement de la sécurité.

Le Ministère de la défense, des commandants et des soldats ont fait état de faits encourageants : de nombreux ex-combattants seraient intéressés par des programmes de réinsertion. On s'efforce actuellement de trouver des projets nécessitant une main-d'oeuvre importante et d'autres manières d'employer les anciens combattants et de leur offrir un autre emploi que la guerre. Une solution qui semble prometteuse serait de former 5000 nouveaux démineurs pour aider à éliminer le très grand nombre de mines encore éparpillées dans tout le pays.

La FIAS a continué de faire fond sur les succès obtenus en matière de criminalité et d'amélioration de la sécurité à Kaboul. Le 19 mars, le commandement de la brigade multinationale de Kaboul a été remis au contingent allemand, le Royaume-Uni gardant le commandement global de la FIAS. La FIAS a presque achevé la formation du premier bataillon de la garde nationale afghane. Celui-ci organise une parade le 4 avril; après quoi, il assumera son nouveau rôle aux côtés de la garde du palais actuelle.

On prépare actuellement la formation d'une force de police nationale afghane. La première partie d'une équipe de formateurs allemands est arrivée le 16 mars. Le cours de formation de base de six semaines commencera en juillet, au moment ou sera complétée la rénovation de l'Académie de police. Une campagne d'information est en cours pour attirer de nouvelles recrues. La Commission chargée de la réforme de la police a également commencé ses travaux.

Je voudrais maintenant passer à la question importante des droits de l'homme. Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, quatre groupes de travail permanents ont été établis au cours de l'atelier national afghan sur le droits de l'homme qui a eu lieu à Kaboul, le 9 mars. Avec l'appui en particulier du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ces groupes de travail préparent des programmes visant à mettre en oeuvre les dispositions de l'Accord de Bonn relatives aux droits de l'homme, y compris la mise en place d'une commission indépendante des droits de l'homme, l'enquête et le suivi des violations des droits de l'homme et la fourniture d'une éducation en matière de droits de l'homme. La création de cette commission est particulièrement urgente compte tenu des rapports faisant étant de violations constantes des droits de l'homme telles que l'attaque contre des civils pashtos dans le nord du pays qui est décrite dans le rapport du Secrétaire général.

S'agissant d'une question connexe, après beaucoup de consultations, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général a préparé un document sur une Commission judiciaire définissant la mission qu'elle se propose de mener, sa composition, ses pouvoirs et ses modes de fonctionnement. Ce document fournit la base nécessaire à la mise en place de cette Commission, comme l'exige l'Accord de Bonn.

Enfin, je voudrais parler de la future mission des Nations Unies en Afghanistan appelé temporairement Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Dans son rapport, le Secrétaire général propose une structure en deux « piliers », le premier pour les affaires politiques, et le second pour les activités de secours, de redressement et de reconstruction. La structure proposée comprend des mécanismes de coordination entre ces composantes tant au siège qu'aux niveaux régionaux, assurant ainsi que les activités politiques et les activités de reconstruction s'appuient mutuellement au lieu d'être contradictoires.

Une innovation clef de la MANUA est l'intégration des activités de secours humanitaire, de redressement et de reconstruction à l'intérieur d'un seul pilier. Le représentant spécial adjoint du Secrétaire général du pilier II serait donc responsable de la direction et du contrôle de toutes les activités de secours et de reconstruction en Afghanistan. Cette configuration intégrée facilitera une étroite collaboration avec les autorités légitimes de l'Afghanistan afin de reconstruire durablement l'Afghanistan.

Une autre innovation dans les propositions du Secrétaire général est qu'il y ait peu d'expatriés dans la mission afin d'assurer que les Afghans prennent la direction de la phase de reconstruction après-conflit et que l'essentiel de l'aide promise à l'Afghanistan aille effectivement aux Afghans.

Les droits de l'homme occuperont une place centrale dans les objectifs et les fonctions de la nouvelle mission, tandis que cette dernière s'acquittera des dispositions de l'Accord de Bonn directement liées aux droits de l'homme et qu'elle s'efforcera d'intégrer pleinement les droits de l'homme à ses activités de reconstruction et à ses activités humanitaires et politiques, notamment l'état de droit et le renforcement des capacités nationales.

Un coordonnateur hors classe des droits de l'homme au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général travaillera avec le personnel des deux principaux piliers de la mission et coordonnera également les activités en matière de droits de l'homme dans le cadre de ces deux piliers. Le coordonnateur sera le contact principal de la Commission indépendante des droits de l'homme et assurera la liaison avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et avec d'autres mécanismes des

Nations Unies chargés des droits de l'homme. Le personnel, y compris des ressortissants afghans, sera équipé pour s'acquitter des aspects de son travail touchant les droits de l'homme, notamment l'intégration d'approches fondées sur les droits et axées sur les sexospécificités dans les activités de secours et de reconstruction de la Mission.

Pour ce qui est des activités de police, l'Allemagne a pris la tête des opérations dans ce secteur et mis en oeuvre un certain nombre de projets liés à la réforme de la police. Elle a envoyé une équipe très expérimentée de conseillers de police à Kaboul pour mener cette tâche. Toutefois, l'Allemagne a indiqué clairement qu'une aide sera nécessaire de la part d'autres donateurs et d'organisations internationales. Les deux réunions tenues à Berlin au cours des deux derniers mois sur la question de la police visaient à assurer ces engagements.

Afin d'appuyer les initiatives de l'Allemagne en Afghanistan et d'assurer que la MANUA dispose de suffisamment de ressources pour coordonner de près ses travaux avec ceux de l'équipe allemande, du Ministre afghan de l'intérieur et de la Force internationale d'assistance à la sécurité, et également pour fournir des conseils au Représentant spécial du Secrétaire général, le Secrétaire général a recommandé que trois conseillers de police soient ajoutés à la mission. Tant l'Allemagne que le Ministre de l'intérieur se sont félicités de cette recommandation.

La nouvelle mission en Afghanistan devra relever des défis extrêmement complexes. Les propositions du Secrétaire général, mises au point en consultation étroite avec M. Brahimi et son équipe sont, je crois, une réponse constructive et créative aux tâches à accomplir sur le terrain. J'attends avec intérêt le débat du Conseil sur ces propositions, et j'espère vivement que le Conseil les avalisera.

M. Levitte (France) : Merci Monsieur le Ministre, et bienvenue à New York. C'est un privilège de tenir cette séance sous votre présidence.

Permettez-moi d'abord d'exprimer les condoléances et la solidarité du peuple français envers le peuple afghan à nouveau frappé par une cruelle épreuve, celle du tremblement de terre qui vient de détruire toute une région dans le nord du pays, et qui a provoqué plusieurs milliers de victimes.

Une intervention sera prononcée par l'Ambassadeur d'Espagne au nom de toute l'Union européenne. La France y souscrit pleinement. Je limiterai donc mon intervention à quelques commentaires.

Cette séance se prête à un premier bilan, six mois après le début de l'intervention militaire de la coalition, trois mois après la prise de fonctions de l'administration intérimaire, trois mois aussi avant l'ouverture de la Loya Jirga d'urgence.

Ce premier bilan que Louise Fréchette vient de nous présenter avec éloquence et précision est nettement positif. Le chemin parcouru en six mois est impressionnant. La lutte contre le terrorisme d'abord. Elle a marqué des points décisifs et elle se poursuit sans faiblesse et sans relâche. Les États-Unis et leurs alliés, dont la France, traquent les éléments d'Al-Qaida. La transition politique progresse aussi. Le peuple afghan reprend la maîtrise de son destin. La Loya Jirga d'urgence, au mois de juin, marquera une nouvelle étape vers la création d'un gouvernement pluriethnique, représentatif et démocratique. Le comportement responsable des autorités de transition a largement permis d'éviter la réédition des erreurs du passé – je pense aux exactions en 1992 à Kaboul, ou en 1997 à Mazar-e Charif.

Enfin, la reconstruction de l'Afghanistan est désormais bien engagée, avec le concours de toute la communauté internationale, illustré par les annonces faites à Tokyo. Certains signes à travers tout le pays témoignent de cette véritable renaissance. Le plus émouvant, celui qu'a évoqué Louise Fréchette, est sans doute la rentrée scolaire : samedi dernier, un million et demi d'enfants des deux sexes se sont littéralement rués vers leurs écoles, vers la connaissance. Le Ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, présent à Kaboul à ce moment-là, a vécu cet instant d'espoir en rendant visite aux deux lycées de la capitale réhabilités par la France : le lycée Esteqlal pour les garçons et le lycée Malalaï pour les filles.

La réussite de la reconstruction réside désormais, en partie, dans une bonne coordination entre les donateurs bilatéraux et multilatéraux, regroupés dans le Groupe d'appui afghan ou le Groupe de mise en oeuvre, ou, à travers le système des Nations Unies. Sur place, une personne devrait, selon nous, assurer cette indispensable coordination : Lakhdar Brahimi.

À New York aussi, le chemin parcouru en seulement six mois est impressionnant. Les résolutions se sont enchaînées à un rythme soutenu : les principes du règlement, résolution 1378 (2001); l'endossement de l'Accord de Bonn, résolution 1383 (2001); le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), résolution 1386 (2001); et enfin la création d'un régime «déterritorialisé» contre Al-Qaida pour remplacer les sanctions contre l'Afghanistan, résolution 1390 (2002).

Une nouvelle résolution est en préparation. Elle permettra la mise en oeuvre rapide des excellentes recommandations du Secrétaire général, tel que Louise Fréchette nous les a décrites. Elle donnera une forme structurée et unifiée à la présence des Nations Unies qui s'est développée avec une efficacité impressionnante sous l'autorité de M. Lakhdar Brahimi. La France travaille à ce projet de résolution. Il sera présenté demain au Conseil, lors de nos consultations.

La question de la sécurité demeure plus difficile à traiter. Un accord se dessine pour prolonger la FIAS au-delà de l'échéance de la résolution 1386 (2001), c'est-à-dire le 20 juin. Il faudra que nous décidions ensemble le bon moment pour l'annoncer, mais aussi la bonne durée.

S'agissant de l'expansion géographique de la Force au- delà de Kaboul et de ses environs, la position des principaux contributeurs est claire : ils y sont défavorables. En effet, malgré elle, une force étendue au-delà de Kaboul et de ses environs aurait à arbitrer des conflits qui relèvent du seul pouvoir afghan.

La priorité absolue doit donc aller à la formation de l'armée et de la police afghanes unifiées. Il faut créer une armée qui échappe aux clivages ethniques ou régionaux, au jeu des clientèles politiques et des seigneurs de la guerre. Mais il faut aussi recourir à tous les instruments disponibles pour contribuer à la sécurité et à l'ordre dans les provinces. Le levier économique devra être utilisé avec détermination. L'aide à la reconstruction ne pourra pas être acheminée dans les provinces où les autorités locales violent massivement les droits de l'homme ou entretiennent un climat d'insécurité. En revanche, bien sûr, l'aide humanitaire ne saurait être conditionnelle.

La France prendra toute sa part dans la reconstruction de l'Afghanistan. Elle a déjà pris des engagements précis en matière de santé, d'éducation, d'agriculture, d'administration, de préservation du patrimoine, de formation de la future armée afghane et de la police, ainsi que d'aide à la lutte anti-drogues.

La mise en oeuvre de ces engagements dans la durée a fait l'objet de discussions approfondies avec les autorités afghanes, d'abord lors de la visite du Président Hamid Karzai à Paris, le 28 février, et tout dernièrement – dimanche dernier – à l'occasion du déplacement à Kaboul de M. Hubert Védrine.

Le Président (*parle en anglais*) *:* Je remercie le représentant de la France des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Votre présence à cette séance, Monsieur le Ministre, nous honore et témoigne également de l'engagement de votre pays à l'égard de la question que nous examinons aujourd'hui.

Je voudrais tout d'abord exprimer notre solidarité avec le peuple afghan en ces moments douloureux résultant du grave séisme survenu dans ce pays. Nous demandons à l'Ambassadeur de transmettre à son peuple nos sincères condoléances.

Nous remercions la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, de son exposé et le Secrétaire général de son rapport, qui met en lumière la complexité historique de la situation en Afghanistan, ainsi que l'importance des défis que l'ONU devra relever durant les mois et les années à venir.

Nous convenons avec le Secrétaire général que la sécurité est, d'une part, un préalable essentiel pour protéger le processus de paix en Afghanistan et, d'autre part, la première question à régler dans le cadre de la reconstruction du pays, comme cela est indiqué aux paragraphes 45 et 126 du rapport. C'est ce dont le peuple afghan a le plus besoin en ce moment, et le Conseil de sécurité, par ses actes, doit contribuer à répondre à ce besoin.

En effet, en l'absence de sécurité, l'Administration intérimaire ne pourra pas s'acquitter adéquatement de ses fonctions sur l'ensemble du territoire. Sans sécurité, la légitimité des résultats de la Loya Jirga sera contestée. Sans sécurité, la présence de l'ONU sera difficile et, sans sécurité, il sera pratiquement impossible de fournir une assistance humanitaire.

Par conséquent, la Colombie exprime son appui ferme à l'élargissement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au-delà de Kaboul. Comme cela est souligné au paragraphe 59 du rapport, « les principales menaces posées à l'Administration intérimaire émanent des provinces ».

Nous saisissons cette occasion pour inviter les pays qui dirigent ou constituent cette Force à explorer des mécanismes pour répondre à cet appel du peuple afghan. Nous avons pris note des réserves exprimées jusqu'à maintenant à cet égard.

Ceci pourrait être la façon la plus appropriée de commencer à réagir face aux dangers et aux menaces qui sont mentionnés au paragraphe 123 du rapport du Secrétaire général. Devant ces dangers, il est nécessaire de renforcer les mesures de sécurité afin de répondre aux besoins à court, à moyen et à long terme qui permettront à l'Afghanistan d'être un pays viable sur les plans économique et politique.

À cet égard, je souhaite mettre en lumière l'affirmation suivante faite dans le rapport :

> « Le seul moyen de garantir l'élimination du terrorisme de la terre afghane, c'est de donner aux autorités légitimes du pays la capacité de maintenir l'ordre dans leur propre territoire. » (*S/2002/278, par. 123*)

En outre, s'agissant de la sécurité, nous devons toujours garder à l'esprit l'opération militaire qui est en cours depuis six mois maintenant, et qui a pour but d'affronter les forces d'Al-Qaida et des Taliban. Nous devons également nous rendre compte que, dans les circonstances actuelles, les activités de la FIAS doivent être coordonnées avec soin dans le cas où celle-ci serait élargie au reste du territoire afghan.

Nous souhaitons soulever certains points précis qui revêtent une importance particulière pour notre délégation.

Premièrement, nous souhaitons exprimer notre profonde satisfaction à l'égard du retour à l'école, le 23 mars, des garçons et des filles. Nous nous félicitons des mesures prises par l'Administration intérimaire en vue d'atteindre cet objectif et, ce faisant, nous remercions tous ceux qui ont facilité la rentrée des classes, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Deuxièmement, nous souhaitons évoquer la situation financière de l'Administration intérimaire, car nous estimons que c'est un sujet qui doit nous inciter à réfléchir. Nous parlons des retards et des difficultés rencontrés dans l'acheminent des ressources qui ont été promises lors de la Conférence de Tokyo; ces problèmes pourraient paralyser le fonctionnement de l'Administration et mettre en doute la crédibilité des institutions naissantes en Afghanistan. Nous demeurons convaincus que ces retards et difficultés ne sont pas l'illustration d'un manque d'engagement de la part de la communauté internationale.

Troisièmement, je voudrais faire un commentaire sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La Colombie est favorable à la structure proposée qui nous a été présentée pour examen, et nous serons prêts à appuyer une résolution concise du Conseil de sécurité permettant d'approuver ce concept. Comme l'Ambassadeur Levitte nous l'a indiqué, on travaille actuellement au projet de résolution. Nous souhaitons néanmoins souligner que la MANUA est un mécanisme de synthèse qui doit coordonner de nombreux organismes et programmes sans qu'il y ait une relation de subordination qui s'établisse. Cela ne s'avèrera pas un travail nécessairement facile.

Si nous réuississons à mettre en place à l'avenir un processus de coopération réel entre les différents organes intergouvernementaux des Nations Unies, nous serons peut-être à même d'aboutir à des décisions qui vont faciliter le travail du Représentant spécial du Secrétaire général. Il est manifeste que l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont un rôle à jouer, que nous devons définir et adapter aux décisions que le Conseil de sécurité prendra concernant cette structure.

Peu de temps s'est écoulé depuis l'établissement de l'Administration intérimaire, en décembre 2001. Néanmoins, des changements fondamentaux au sein de la structure politique de l'Afghanistan se sont produits durant cette brève période et se révèlent encourageants. Le rapport évoque l'ampleur franchement accablante des tâches qu'il convient d'entreprendre. Voilà pourquoi nous pensons qu'il est opportun de relancer l'initiative de réaliser une évaluation globale de la situation dans ce pays. Nous pensons qu'une évaluation globale de ce type constitue en fait le meilleur point de départ pour la nouvelle mission des Nations Unies en Afghanistan. Nous devrions peut-être mettre en train ce

travail au cours du mois de juillet. Il permettrait ainsi de mieux définir le rôle de la communauté internationale et aiderait le Conseil de sécurité lui-même à maîtriser le défi le plus complexe que l'Organisation des Nations Unies affronte dans cette région, et qui revêt une importance particulièrement critique pour la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Colombie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Cunningham (États-Unis) (*parle en anglais*) : À mon tour, Monsieur, je vous souhaite la bienvenue à New York. Nous nous félicitons de votre présence ici qui témoigne de l'engagement de votre pays envers l'Afghanistan. J'associe pleinement les États-Unis à votre message de condoléances et de sympathie adressé au peuple afghan à la suite du séisme d'aujourd'hui.

Je remercie également la Vice-Secrétaire générale de l'aperçu très complet qu'elle nous a donné de la situation actuelle. Je crois que cette ébauche nous a été très utile.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et de la proposition d'une Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous attendons avec intérêt les vues des autres pays au sujet de la MANUA et nous souhaitons en débattre plus à fond dans les jours qui viennent. Pour l'heure, je fais mienne l'observation du Secrétaire général lorsqu'il évoque le travail remarquable accompli jusqu'à présent par l'Ambassadeur Brahimi, ses collègues, l'Organisation des Nations Unies, et, de fait, la communauté internationale, cela dans des conditions particulièrement difficiles. Nous apportons notre soutien à l'objectif fixé par le Secrétaire général de mettre pleinement en place une mission bien conçue, efficace et concertée le plus rapidement possible, avec une présence étrangère réduite et en faisant largement appel aux Afghans eux-mêmes.

Aujourd'hui, je voudrais dire un mot de la sécurité. Nous admettons tous qu'il y a une gamme de problèmes en matière de sécurité qui se posent en Afghanistan aujourd'hui. Les Afghans sont en train de faire face à ces problèmes et les États-Unis, conjointement avec d'autres pays, leur prêtent leur concours par différents moyens. Nous continuerons la campagne menée contre Al-Qaida et les Taliban. En collaborant avec nos partenaires internationaux dans les semaines qui viennent, nous commencerons à former une armée nationale et les États-Unis contribueront pour une part non négligeable à former et à équiper la police. Au début du mois d'avril, nous entendons rencontrer d'autres pays intéressés afin de discuter de la meilleure façon d'améliorer la situation en matière de sécurité en Afghanistan.

Lorsque le mandat actuel de la Force internationale d'assistance à la sécurité devra être renouvelé, nous appuierons sa prorogation jusqu'au mois de décembre de cette année. Nous fournirons également une assistance à la Turquie si, comme nous l'espérons, elle accepte de prendre la relève du commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité à la suite du Royaume-Uni. Les États-Unis coopèrent, par le biais de leurs forces spéciales et des équipes chargées des affaires civiles, avec les commandants afghans locaux et ces équipes continueront d'apporter leur aide aux commandants locaux afin de traiter des questions litigieuses et de décourager tout conflit entre eux. Nous pensons qu'il s'agit là d'une réponse adéquate aux besoins de l'Afghanistan et qui ont déjà une incidence extrêmement positive.

Étant donné la situation qui prévaut actuellement en matière de sécurité et l'ampleur ainsi que la variété des moyens d'assistance déjà dégagés ou qui vont l'être sous peu, nous ne voyons pas à présent la nécessité d'élargir les zones d'intervention de la Force internationale d'assistance à la sécurité au-delà de Kaboul et de ses environs immédiats. Nous apprécions hautement la direction britannique de la Force internationale d'assistance à la sécurité et nous remercions de leur appui les autres pays fournisseurs de contingents.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous sommes honorés et heureux de vous voir, Monsieur, présider cette réunion afin de discuter des questions liées à un grand peuple ainsi qu'à son pays. Cela témoigne de votre intérêt pour l'Afghanistan et de vos préoccupations à son égard, tout comme vous avez manifesté de l'intérêt et des préoccupations pour les affaires africaines.

Je voudrais exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour son rapport très complet sur la situation en Afghanistan. Nous voudrions également remercier Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale, de son exposé sur l'évolution de la situation dans ce pays. Nous pensons que le rapport fournit au Conseil une occasion importante tant de procéder à une analyse de la situation en Afghanistan que de débattre des moyens permettant de l'améliorer, ceci dans un pays qui a subi plus de 23 ans de conflits internes et externes ainsi que leurs conséquences, et dont l'impact est ressenti dans tous les aspects de la vie quotidienne de ce pays. Toute évaluation ou discussion du rôle des Nations Unies dans ce domaine exige que nous abordions les différentes questions en faisant preuve de beaucoup de patience et de précision, vu le caractère épineux de la situation.

Nous voudrions exprimer notre satisfaction concernant les informations contenues dans le rapport sur l'état d'avancement de l'application de l'Accord de Bonn et l'établissement de l'Administration intérimaire et de ses principales commissions, qui ont eu d'importants résultats politiques. Malgré l'apparition de ces institutions politiques embryonnaires dans une atmosphère politique troublée, nous pensons qu'elles ont fait leurs preuves et qu'elles ont permis des avancées appréciables dans divers domaines de la vie nationale, à savoir l'éducation, la lutte contre le trafic de drogues illicites, la participation des femmes et la convocation de la Loya Jirga, qui est au coeur du processus politique. Son succès permettrait de dissiper la menace d'une nouvelle guerre dans ce malheureux pays.

En ce qui concerne l'Afghanistan, qui a subi tant d'épreuves depuis si lontemps, je voudrais m'associer aux orateurs précédents et faire part de notre profonde tristesse à l'égard des victimes du séisme qui a frappé les régions situées au nord du pays. Au nom de la République arabe syrienne, j'exprime nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement du pays frère d'Afghanistan à l'occasion de ce désastre et des pertes subies. Nous voudrions aussi remercier le Secrétaire général, les institutions spécialisées ainsi que les autres entités compétentes qui se sont hâtées de fournir une assistance aux victimes du séisme.

La question de la sécurité et de la stabilité continue d'être un sujet de grave préoccupation dans ce pays. À moins d'instaurer la sécurité, ni le processus de paix ni le redressement économique et la reconstruction ne pourront avancer. À cet égard, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général relatives à l'instabilité constante en matière de sécurité qui prévaut dans de nombreuses parties de l'Afghanistan, notamment en dehors des principales villes. Cette instabilité est causée par la persistance de poches de résistance des Taliban et d'Al-Quaida et par la poursuite des affrontements entre rivaux politiques et militaires.

Nous souhaitons néanmoins souligner que la MANUA est un mécanisme de synthèse qui doit coordonner de nombreux organismes et programmes sans qu'il y ait une relation de subordination qui s'établisse. Cela ne s'avèrera pas un travail nécessairement facile.

Si nous réuississons à mettre en place à l'avenir un processus de coopération réel entre les différents organes intergouvernementaux des Nations Unies, nous serons peut-être à même d'aboutir à des décisions qui vont faciliter le travail du Représentant spécial du Secrétaire général. Il est manifeste que l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont un rôle à jouer, que nous devons définir et adapter aux décisions que le Conseil de sécurité prendra concernant cette structure.

Peu de temps s'est écoulé depuis l'établissement de l'Administration intérimaire, en décembre 2001. Néanmoins, des changements fondamentaux au sein de la structure politique de l'Afghanistan se sont produits durant cette brève période et se révèlent encourageants. Le rapport évoque l'ampleur franchement accablante des tâches qu'il convient d'entreprendre. Voilà pourquoi nous pensons qu'il est opportun de relancer l'initiative de réaliser une évaluation globale de la situation dans ce pays. Nous pensons qu'une évaluation globale de ce type constitue en fait le meilleur point de départ pour la nouvelle mission des Nations Unies en Afghanistan. Nous devrions peut-être mettre en train ce travail au cours du mois de juillet. Il permettrait ainsi de mieux définir le rôle de la communauté internationale et aiderait le Conseil de sécurité lui-même à maîtriser le défi le plus complexe que l'Organisation des Nations Unies affronte dans cette région, et qui revêt une importance particulièrement critique pour la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Colombie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Cunningham (États-Unis) (*parle en anglais*) : À mon tour, Monsieur, je vous souhaite la bienvenue à New York. Nous nous félicitons de votre présence ici qui témoigne de l'engagement de votre pays envers l'Afghanistan. J'associe pleinement les États-Unis à votre message de condoléances et de sympathie adressé au peuple afghan à la suite du séisme d'aujourd'hui.

Je remercie également la Vice-Secrétaire générale de l'aperçu très complet qu'elle nous a donné de la situation actuelle. Je crois que cette ébauche nous a été très utile.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et de la proposition d'une Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous attendons avec intérêt les vues des autres pays au sujet de la MANUA et nous souhaitons en débattre plus à fond dans les jours qui viennent. Pour l'heure, je fais mienne l'observation du Secrétaire général lorsqu'il évoque le travail remarquable accompli jusqu'à présent par l'Ambassadeur Brahimi, ses collègues, l'Organisation des Nations Unies, et, de fait, la communauté internationale, cela dans des conditions particulièrement difficiles. Nous apportons notre soutien à l'objectif fixé par le Secrétaire général de mettre pleinement en place une mission bien conçue, efficace et concertée le plus rapidement possible, avec une présence étrangère réduite et en faisant largement appel aux Afghans eux-mêmes.

Aujourd'hui, je voudrais dire un mot de la sécurité. Nous admettons tous qu'il y a une gamme de problèmes en matière de sécurité qui se posent en Afghanistan aujourd'hui. Les Afghans sont en train de faire face à ces problèmes et les États-Unis, conjointement avec d'autres pays, leur prêtent leur concours par différents moyens. Nous continuerons la campagne menée contre Al-Qaida et les Taliban. En collaborant avec nos partenaires internationaux dans les semaines qui viennent, nous commencerons à former une armée nationale et les États-Unis contribueront pour une part non négligeable à former et à équiper la police. Au début du mois d'avril, nous entendons rencontrer d'autres pays intéressés afin de discuter de la meilleure façon d'améliorer la situation en matière de sécurité en Afghanistan.

Lorsque le mandat actuel de la Force internationale d'assistance à la sécurité devra être renouvelé, nous appuierons sa prorogation jusqu'au mois de décembre de cette année. Nous fournirons également une assistance à la Turquie si, comme nous l'espérons, elle accepte de prendre la relève du commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité à la suite du Royaume-Uni. Les États-Unis coopèrent, par le biais de leurs forces spéciales et des équipes chargées des affaires civiles, avec les commandants afghans locaux et ces équipes continueront d'apporter leur aide aux commandants locaux afin de traiter des questions litigieuses et de décourager tout conflit entre eux. Nous pensons qu'il s'agit là d'une réponse adéquate aux besoins de l'Afghanistan et qui ont déjà une incidence extrêmement positive.

Étant donné la situation qui prévaut actuellement en matière de sécurité et l'ampleur ainsi que la variété des moyens d'assistance déjà dégagés ou qui vont l'être sous peu, nous ne voyons pas à présent la nécessité d'élargir les zones d'intervention de la Force internationale d'assistance à la sécurité au-delà de Kaboul et de ses environs immédiats. Nous apprécions hautement la direction britannique de la Force internationale d'assistance à la sécurité et nous remercions de leur appui les autres pays fournisseurs de contingents.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant des États-Unis des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous sommes honorés et heureux de vous voir, Monsieur, présider cette réunion afin de discuter des questions liées à un grand peuple ainsi qu'à son pays. Cela témoigne de votre intérêt pour l'Afghanistan et de vos préoccupations à son égard, tout comme vous avez manifesté de l'intérêt et des préoccupations pour les affaires africaines.

Je voudrais exprimer nos remerciements au Secrétaire général pour son rapport très complet sur la situation en Afghanistan. Nous voudrions également remercier Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale, de son exposé sur l'évolution de la situation dans ce pays. Nous pensons que le rapport fournit au Conseil une occasion importante tant de procéder à une analyse de la situation en Afghanistan que de débattre des moyens permettant de l'améliorer, ceci dans un pays qui a subi plus de 23 ans de conflits internes et externes ainsi que leurs conséquences, et dont l'impact

est ressenti dans tous les aspects de la vie quotidienne de ce pays. Toute évaluation ou discussion du rôle des Nations Unies dans ce domaine exige que nous abordions les différentes questions en faisant preuve de beaucoup de patience et de précision, vu le caractère épineux de la situation.

Nous voudrions exprimer notre satisfaction concernant les informations contenues dans le rapport sur l'état d'avancement de l'application de l'Accord de Bonn et l'établissement de l'Administration intérimaire et de ses principales commissions, qui ont eu d'importants résultats politiques. Malgré l'apparition de ces institutions politiques embryonnaires dans une atmosphère politique troublée, nous pensons qu'elles ont fait leurs preuves et qu'elles ont permis des avancées appréciables dans divers domaines de la vie nationale, à savoir l'éducation, la lutte contre le trafic de drogues illicites, la participation des femmes et la convocation de la Loya Jirga, qui est au coeur du processus politique. Son succès permettrait de dissiper la menace d'une nouvelle guerre dans ce malheureux pays.

En ce qui concerne l'Afghanistan, qui a subi tant d'épreuves depuis si lontemps, je voudrais m'associer aux orateurs précédents et faire part de notre profonde tristesse à l'égard des victimes du séisme qui a frappé les régions situées au nord du pays. Au nom de la République arabe syrienne, j'exprime nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement du pays frère d'Afghanistan à l'occasion de ce désastre et des pertes subies. Nous voudrions aussi remercier le Secrétaire général, les institutions spécialisées ainsi que les autres entités compétentes qui se sont hâtées de fournir une assistance aux victimes du séisme.

La question de la sécurité et de la stabilité continue d'être un sujet de grave préoccupation dans ce pays. À moins d'instaurer la sécurité, ni le processus de paix ni le redressement économique et la reconstruction ne pourront avancer. À cet égard, nous partageons les préoccupations du Secrétaire général relatives à l'instabilité constante en matière de sécurité qui prévaut dans de nombreuses parties de l'Afghanistan, notamment en dehors des principales villes. Cette instabilité est causée par la persistance de poches de résistance des Taliban et d'Al-Quaida et par la poursuite des affrontements entre rivaux politiques et militaires.

Nous trouvons regrettable que ces affrontements aient atteint un niveau de violence tant interethnique qu'intra-ethnique. Le rapport relève que de nombreux incidents graves ont eu lieu et que des violations des droits de l'homme à caractère ethnique ont été perpétrées. Nous appuyons les recommandations du Secrétaire général tendant à faire en sorte qu'aucun effort ne soit épargné pour faire en sorte que les dirigeants afghans et leurs partenaires récalcitrants participent le plus rapidement possible au processus politique. Nous appuyons également ses recommandations visant à former et équiper une force afghane de sécurité sous la direction de l'Administration intérimaire et à déployer tous les efforts sur le plan international pour améliorer la situation en matière de sécurité, marquée par les clivages entre les diverses parties afghanes, et à déployer de manière efficace et le plus rapidement possible, une force afghane de sécurité.

À cet égard, nous voudrions souligner la volonté de l'Administration intérimaire et du peuple afghan d'élargir la zone d'activité de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) du fait du sentiment de sécurité qui prévaut dans la zone. Nous pensons que le Conseil de sécurité devrait examiner comme il convient cette question et y attacher l'importance qu'elle mérite.

De même, nous pensons qu'une armée nationale devrait être constituée le plus rapidement possible, une armée qui ne soit pas fondée sur des critères ethniques ni sur aucune autre affiliation. Elle devra assumer la responsabilité de la sécurité de l'ensemble de l'Afghanistan, tel que prescrit par l'Accord de Bonn. Elle doit également recevoir tout l'appui logistique dont elle a besoin car c'est le moins que nous puissions donner au peuple afghan – une aide internationale qui renforcera la stabilité.

Le rapport montre clairement l'importance qu'il y a à poursuivre l'aide humanitaire et à bien coordonner les efforts entre les différents organismes et institutions humanitaires. De profondes préoccupations ont été suscitées par la sécheresse qui, en plus de la catastrophe survenue la nuit dernière, a frappé de nombreuses régions et par l'obstruction des routes dans les zones montagneuses afghanes, risquant ainsi d'entraîner de lourdes pertes de vies humaines et demandant que des mesures immédiates soient prises afin de prévenir une telle catastrophe.

Nous sommes très satisfaits du retour des premières élèves à l'école, événement qui suscite l'espoir d'une stabilité et d'une vie normale futures. Nous exprimons également notre préoccupation quant aux informations recueillies dans le rapport du Secrétaire général sur la culture du pavot dans les régions est et sud de l'Afghanistan malgré les efforts de l'Administration intérimaire et la publication d'un décret interdisant la culture, la production, la transformation ou la consommation de drogues illicites. Elles exigent qu'une aide financière internationale soit fournie pour dissuader divers groupes afghans de considérer les drogues illicites comme une source importante de revenus. Résoudre cette question demande évidemment beaucoup de temps.

Nous convenons de la nécessité, soulignée dans le rapport, de fournir à l'Afghanistan une aide financière internationale importante dans un avenir proche pour répondre aux besoins humanitaires actuels et pour engager le processus de relèvement économique.

Le rapport note que le déploiement actuel de l'ONU en Afghanistan n'est pas à la mesure des efforts nécessaires et du rôle à jouer pour préparer l'avenir de l'Afghanistan. Par conséquent, la proposition consistant à établir une nouvelle structure pour la présence de l'ONU en Afghanistan vient à point nommé et représente une nécessité urgente pour que l'ONU joue son rôle et coordonne tous ses efforts.

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance sincère à M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général, et à son équipe pour les immenses efforts qu'ils déploient pour s'acquitter de la tâche difficile qui leur a été assignée. Nous espérons que la composition de la nouvelle mission, telle que décrite par Mme Fréchette, suivant la manière énoncée par l'Ambassadeur Levitte, constituera un nouvel espoir qui renforcera tous les efforts de l'Ambassadeur Brahimi et de son équipe en Afghanistan. Nous pensons que la nomination par le Secrétaire général de deux personnalités très compétentes en tant que représentants spéciaux adjoints et le fait qu'ils seront chacun à la tête de deux grands piliers – des affaires politiques et des secours, relèvement et reconstruction – sont très constructifs et suscitent l'espoir que la mission sera en mesure d'assurer la coordination entre les différentes institutions et de s'acquitter de son mandat de la meilleure manière possible sous la direction de l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Mme Tan (Singapour) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais remercier Mme Fréchette, la Vice-Secrétaire générale, d'avoir présenté le dernier rapport, à la fois complet et fort instructif, du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan.

Singapour fait siennes l'essentiel des conclusions présentées dans le rapport. L'idée qui revient sans cesse dans le rapport du Secrétaire général est que les priorités afghanes doivent orienter les efforts de la communauté internationale et qu'ils devraient pleinement se fonder sur les capacités afghanes. Les voix afghanes doivent toujours guider les travaux du Conseil. Il est impératif néanmoins que tous les Afghans travaillent ensemble avec cohérence et dépassent les intérêts égoïstes ethniques ou régionaux.

Une occasion exceptionnelle s'offre à la communauté internationale de faire une bonne action en Afghanistan. De même, l'Afghanistan a une occasion unique de tirer profit de l'attention internationale qui lui est portée. Ni l'une ni l'autre ne devrait gâcher la chance offerte.

Il est également opportun et approprié que la présidence norvégienne convoque le débat d'aujourd'hui pour examiner l'évolution de la situation en Afghanistan, quatre mois après la tenue du dernier débat et trois mois après l'entrée en fonctions de l'Autorité intérimaire afghane et la création de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Nous associons nos condoléances à celles présentées aux autorités et au peuple afghans suite aux milliers de victimes causées par les tremblements de terre qui ont frappé le Nord de l'Afghanistan la nuit dernière et plus tôt dans la matinée et nous nous associons aux appels lancés en faveur d'une aide d'urgence humanitaire.

Étant donné les intérêts mondiaux qui prévalent en Afghanistan, il est particulièrement important que les membres du Conseil entendent régulièrement l'avis des États non membres, notamment du groupe « six plus deux » qui se réunit actuellement à Kaboul et qui comprend l'Afghanistan et d'autres acteurs clefs au moment où nous débattons de la manière de procéder, notamment du projet de résolution mentionné par la France. La présence du Ministre des affaires étrangères

de la Norvège, en sa qualité de président du Groupe d'appui afghan, donne également une dimension importante aux travaux du Conseil.

Le Conseil de sécurité participe étroitement aux faits qui sont survenus en Afghanistan au cours des années. Plus récemment, le Conseil a suivi de près et offert l'encouragement et l'appui nécessaires afin d'assurer le rôle central de l'ONU dans le cadre des efforts déployés par le peuple afghan pour rendre à l'Afghanistan sa place au sein de la communauté des nations. Le Conseil se déclare prêt, comme énoncé dans sa résolution 1383 (2001), à appuyer les institutions intérimaires établies par l'Accord de Bonn ainsi que la mise en œuvre de l'Accord lui-même.

Singapour attend donc avec intérêt de participer aux travaux du Conseil afin d'établir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan : une structure de taille modeste, unifiée et intégrée de l'ONU conçue pour appuyer les divers processus soulignés dans l'Accord de Bonn.

La participation à ce débat public, et d'autres voies complémentaires – notamment la Conférence des donateurs de Tokyo, qui a largement contribué au processus politique – montrent clairement que le Conseil de sécurité n'est que l'une des instances impliquées dans l'élaboration d'un consensus international sur une stratégie à long terme, cohérente et de grande envergure pour ramener la paix en Afghanistan. Néanmoins, vu ses responsabilités au titre de la Charte et de ses capacités opérationnelles, le Conseil de sécurité est peut-être le mieux à même de mobiliser une volonté politique collective et soutenue pour traiter des causes sous-jacentes et de la dynamique du conflit en Afghanistan et faciliter la transition du pays de la guerre à la paix. Cela ne doit bien sûr pas empêcher le Conseil de sécurité de travailler en étroite collaboration avec les partenaires pertinents afin d'assurer une complémentarité d'actions dans notre entreprise commune.

Avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, l'Afghanistan a accompli de grands progrès dans la bonne direction dans plusieurs domaines. La première phase du processus de Bonn en trois étapes a permis de générer une légitimité nationale et internationale pour l'Administration intérimaire afghane. Le sentiment de sécurité augmente de jour en jour à Kaboul. S'agissant de la crise humanitaire, le pire a été évité. Il y a des flux réguliers de réfugiés afghans venant des pays voisins et des personnes déplacées qui retournent chez eux. De nouvelles institutions ont été rétablies. Outre l'aide humanitaire, Singapour a promis une assistance technique sur cinq années pour former les Afghans dans le domaine de l'assistance aux groupes les plus vulnérables de la société, notamment les femmes et les enfants. Néanmoins, malgré les progrès enregistrés dans tous ces domaines, comme l'a dit le Secrétaire général, il ne faut pas se laisser aller à la satisfaction. Des activités banales comme le fait que les Afghans aient célébré la nouvelle année le 5 mars et que 1,5 million d'enfants soient retournés à l'école samedi dernier, seraient considérées comme évidentes dans la plupart des régions du monde, mais elles ont fait les manchettes et occupé la « une » des journaux en Afghanistan car ce pays avait sombré dans un abîme.

De profondes tensions persistent et menacent de saper les progrès fragiles et timides qui ont été accomplis. Comme tant de conflits dans le monde nous l'ont montré, tout processus politique ou de paix qui veut s'inscrire dans la durée doit adopter une approche cohérente et globale. Singapour prône cela depuis longtemps, et la Colombie l'a également mentionné.

Des éléments de progrès aux plans politique, humanitaire, sécuritaire et en matière de reconstruction se renforcent mutuellement. Si, de toute évidence, il n'est pas nécessaire de progresser à la même vitesse sur tous les plans, une lacune déterminante dans un domaine pourrait mettre en péril le processus dans son intégralité. La situation en matière de sécurité est, à cet égard, une question particulièrement urgente et pressante, sur laquelle le Secrétaire général attire notre attention. Nous sommes reconnaissants au Royaume-Uni d'avoir pris la direction de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de même que nous apprécions la contribution de tous les pays qui fournissent des troupes à la FIAS, qui a aidé à ramener un calme relatif à Kaboul. La FIAS a fourni un appui crucial à l'Administration intérimaire afghane et lui a permis d'étendre son influence, particulièrement dans les provinces et les régions environnantes. Néanmoins, si la sécurité et la neutralité sont maintenues à Kaboul, des informations préoccupantes font état d'une instabilité dans d'autres régions de l'Afghanistan, et notamment pendant la période cruciale qui précède la Loya Jirga d'urgence.

Comme le montrent les récentes activités de la coalition internationale, il y a encore des combattants

d'Al-Qaida et des Taliban en Afghanistan qui menacent le processus de paix. Des efforts importants ont été déployés pour former une armée nationale et une force de police. Cependant, des mesures de remplacement seront peut-être nécessaires dans l'intérim avant que l'armée nationale et la force de police ne soient pleinement opérationnelles. Le Conseil de sécurité devrait donc examiner tous les instruments dont il dispose pour aborder cette importante question. Un comportement approprié peut être fortement encouragé par une aide internationale calibrée. Toutefois, les carottes doivent toujours être accompagnées de gros bâtons. Le Conseil de sécurité doit soigneusement examiner la meilleure manière d'éviter des conflits armés graves et d'assurer la sécurité sur les principales voies de transports et commerciales.

L'attention de la communauté internationale se focalise certes sur l'Afghanistan mais nous ne devons pas oublier les liens qui existent entre la situation dans ce pays et dans l'ensemble de la région. Les généreux efforts de relèvement et de reconstruction en faveur de l'Afghanistan devraient avoir un axe régional et entraîner des retombées pacifiques pour les voisins de l'Afghanistan, afin de générer un intérêt à l'égard de la stabilité de l'Afghanistan. De la même manière, il convient de ne pas oublier que l'Afghanistan n'est que l'un des nombreux endroits troublés dans le monde qui méritent notre attention et notre participation. La grande leçon que l'on tirera de l'Afghanistan est que le destin d'un pays lointain peut avoir des effets mondiaux et catastrophiques. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble ne doivent donc pas répéter les erreurs du passé. Elles doivent persister dans leurs efforts en Afghanistan et ailleurs sur le long terme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de Singapour des aimables paroles qu'elle m'a adressées.

M. Aguilar Zínser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je voudrais avant tout exprimer les condoléances de mon gouvernement pour la perte de vies humaines et les autres conséquences du séisme d'aujourd'hui, qui a frappé la région de Baghlan en Afghanistan, et tout particulièrement la ville de Nahrin.

Je souhaite vous dire, Monsieur le Président, combien mon gouvernement se félicite de ce que vous présidiez la présente séance du Conseil de sécurité. Cela non seulement témoigne de votre intérêt à l'égard de l'Afghanistan, mais exprime également de manière éloquente le sérieux et le sens des responsabilités avec lesquels votre gouvernement participe aux travaux du Conseil de sécurité.

Mon gouvernement partage également la satisfaction exprimée par différents membres du Conseil s'agissant des progrès enregistrés en Afghanistan ces derniers mois et félicite tous ceux qui ont participé activement à cette entreprise.

Mon gouvernement estime toutefois que le message de Mme Louise Fréchette contient un avertissement dont il nous faut tenir compte. Il convient de se garder de toute complaisance car la tâche qui incombe à la communauté internationale, en particulier au peuple afghan, est extrêmement difficile et complexe. Voilà pourquoi nous devons tenir compte de deux critères fondamentaux. Premièrement, les efforts de la communauté internationale devront être soutenus. Les expériences antérieures en Afghanistan montrent combien des efforts non soutenus peuvent générer un nouveau cycle que la communauté internationale regrette ensuite. Cela veut dire que le Conseil de sécurité doit veiller à ce que les efforts actuels de reconstruction en Afghanistan, soient des engagements tenus – des tâches menées à bien dans le temps, et ceci, de manière durable.

Deuxièmement, mon pays estime que la tâche de reconstruction de l'Afghanistan est essentiellement une tâche de coordination de tous les efforts internationaux – de toutes les nations et organisations qui ont souhaité participer à ces efforts. À cet égard, nous souscrivons totalement aux observations formulées ici par Mme Fréchette. Elle a identifié quatre grands défis qui doivent être immédiatement relevés de manière concertée et coordonnée. Le premier défi est indubitablement l'intégration politique de l'Afghanistan à travers le processus de la Loya Jirga. Nous pensons que c'est là la tâche la plus cruciale dont va dépendre le succès des autres tâches. Rien ne pourra remplacer la volonté des Afghans de reconstruire eux-mêmes leur pays, et rien ne pourra les aider à mieux exprimer leur volonté qu'un gouvernement représentatif qui pourra garantir la primauté du droit sur le territoire afghan.

Indubitablement, le second thème auquel se sont référés divers membres du Conseil de sécurité est le thème de la sécurité dans le pays. La tâche qui s'impose immédiatement est de combiner certaines

actions pour démobiliser les combattants, former une nouvelle force militaire afghane qui représente les intérêts nationaux et former une police nationale. À cet égard, mon pays tient à souligner que la tâche de pacification doit avoir pour objectif l'éradication de la production et du trafic de stupéfiants. La production de drogue est à l'origine de nombre des facteurs de violence et de lutte pour le pouvoir à l'intérieur de l'Afghanistan, et nous devons faire un effort pour ne pas écarter la perspective de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la production de drogues en Afghanistan.

Troisièmement, nous considérons qu'il est essentiel de porter l'attention voulue aux questions humanitaires, et de ne pas les éviter. L'attention adéquate portée aux réfugiés et aux personnes déplacées constituera une condition essentielle de la réussite de la stabilisation du pays et pour faire avancer le processus politique de la Loya Jirga. Il est fondamental que les Afghans reprennent le contrôle de leurs communautés, qu'ils les reconstruisent dans la paix, et que la reconstruction se fasse sur cette base. Cela devra se faire en respectant pleinement les droits de l'homme, en encourageant les droits civils et les libertés en Afghanistan, dont l'égalité des femmes est un élément important. Nous considérons que ces points sont des objectifs qui rencontreront d'innombrables difficultés, et pour lesquels nous aurons certainement, malheureusement, de nombreux motifs de frustration.

Enfin, mon pays considère que tout cela doit faire partie d'un grand effort soutenu de développement économique et social, avec une utilisation adéquate des ressources, et la création adéquate de capacités nationales pour exploiter pleinement ces ressources.

Ce sont toutes des tâches fondamentales, qui incombent en premier lieu aux Afghans. J'insiste sur le fait que la communauté internationale ne pourra rien faire pour se substituer à la volonté et à l'attachement des Afghans à leur propre processus politique et à la reconstruction de leur pays. Il appartient à la communauté internationale de motiver, d'appuyer et de donner une cohérence au contenu des efforts des Afghans.

À cet égard, la mission des Nations Unies – à propos de laquelle le Secrétaire général a fait une proposition concrète, qui doit déboucher sur une résolution, qui, comme l'a indiqué l'Ambassadeur de France, est en préparation – doit être élaborée avec l'idée très claire de réussir une combinaison d'efforts, un véritable « partnership », un exemple de « partnership » entre les diverses institutions de l'ONU qui participent aux tâches de reconstruction de l'Afghanistan, pour rendre son travail plus efficace à court terme. Cette Mission devra aussi s'inspirer de la capacité de la communauté internationale de transférer, dans les meilleurs délais, toutes les responsabilités de développement aux nouvelles institutions afghanes dans le cadre en tant qu'acteur de son processus de consolidation politique et sociale.

Nous espérons que la résolution qui est en préparation reflétera de façon adéquate le mandat permettant d'atteindre ces objectifs.

Je voudrais terminer en rappelant une fois de plus que la reconstruction de l'Afghanistan ne sera pas du tout facile. L'élan actuel est de bon augure. Le Conseil de sécurité devra néanmoins veiller à ce que cet élan soit maintenu,

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Mexique pour les aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Ma délégation se félicite de votre présence aujourd'hui, et nous vous remercions, Monsieur le Président, de présider la séance d'aujourd'hui. Nos remerciements s'adressent aussi à Mme Fréchette, Vice-Secrétaire générale, pour son exposé et pour la présentation du rapport du Secrétaire général.

Comme les autres, ma délégation souhaite exprimer ses condoléances et sa solidarité au peuple afghan, qui a subi de grandes pertes du fait du tremblement de terre.

Dans son rapport, le Secrétaire général présente une analyse complète de la situation actuelle en Afghanistan, et nous sommes d'accord avec cette analyse. Depuis la signature de l'Accord de Bonn, le processus politique dans ce pays a fait des progrès, et la société afghane a connu des changements importants. L'Administration intérimaire a pris certaines décisions et certains décrets importants depuis son investiture. La Commission spéciale indépendante prépare actuellement la convocation de la Loya Jirga d'urgence. Comme une nouvelle année scolaire a commencé, un grand nombre d'étudiants qui avaient abandonné l'école – notamment des filles qui sont en mesure pour la première depuis six ans de

recevoir une éducation – retournent à l'école. La situation des femmes s'est améliorée.

Grâce à la coopération avec les institutions de l'ONU, les gouvernements intéressés et les organisations non gouvernementales pertinentes, l'Afghanistan se prépare à relancer ses activités agricoles et à commencer la reconstruction économique. Le pays améliore ses relations avec ses voisins. Nous le félicitons pour les réalisations durement acquises auxquelles il est parvenu en peu de temps. Les institutions pertinentes du système des Nations Unies, et en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe, ont tous fait des contributions importantes à la réalisation de progrès en Afghanistan. Nous exprimons notre profonde gratitude à M. Brahimi et à son équipe pour les efforts efficaces qu'ils déploient, dans des conditions difficiles, en faveur de la paix et de la reconstruction économique dans le pays.

Par ailleurs, la situation globale, en particulier l'état de la sécurité dans le pays, demeure plutôt fragile. L'élimination des reliquats des Talibans et d'Al-Qaida, la promotion de la réconciliation et de la confiance entre les différents groupes ethniques et la cessation de la partition et des conflits militaires entre seigneurs de guerre et groupes armés constituent tous des défis difficiles que le pays doit relever. En particulier dans l'attente de la Loya Jirga, les gens sont préoccupés par la possibilité que de nouveaux conflits éclatent, suite à la répartition des pouvoirs.

Le rapport du Secrétaire général contient une analyse détaillée de la situation en matière de sécurité. Il contient aussi des recommandations et des observations pertinentes. Nous appuyons ces recommandations, notamment l'extension du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et son expansion adéquate.

Dans son rapport, le Secrétaire général met l'accent sur la création de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et il expose en détail ses idées concernant son mandat et sa structure. Nous pensons qu'en raison des circonstances actuelles, il est nécessaire et opportun de créer une telle structure intégrée et unifiée, qui synchronisera les diverses initiatives des Nations Unies en matière d'assistance, afin que, ensemble, ces initiatives combinées apportent un appui vigoureux au processus de paix en Afghanistan. Nous appuyons la création de la MANUA, et nous espérons que le Conseil de sécurité adoptera une résolution à ce sujet, afin que la Mission d'assistance puisse être créée et mise en état de fonctionner dans un avenir proche.

En tant que voisin de l'Afghanistan, la Chine a toujours été attachée au règlement définitif de la question afghane, et nous appuyons activement le processus de Bonn. Depuis la mise en place de l'Administration intérimaire, la Chine a rouvert son ambassade à Kaboul et a fourni une assistance d'urgence. Notre assistance financière a été déboursée, et le premier convoi d'assistance matérielle est arrivé à Kaboul; il contient principalement des équipements médicaux et des fournitures scolaires, dont le besoin se fait cruellement sentir.

Le Gouvernement chinois travaille en coordination avec l'Administration intérimaire et avec l'Allemagne pour former la force de police afghane. La Chine a signé avec les autorités afghanes un accord aux termes duquel elle fournira 20 000 uniformes de police et 50 000 paires de bottes militaires, ainsi que d'autres articles d'habillement. Une vaste équipe d'assistance regroupant plus de 10 ministères chinois est arrivée à Kaboul. Avec ses homologues afghans elle assurera la coordination de l'aide qui permettra la reconstruction du pays, ainsi que la construction d'hôpitaux. Nous sommes prêts à travailler avec les autres pays intéressés pour apporter nos propres contributions à la reconstruction économique de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Ngoh Ngoh (Cameroun) : Je voudrais commencer par exprimer les sincères condoléances du Cameroun au peuple afghan à la suite des nombreuses victimes causées par le tremblement de terre qui a dévasté ce pays.

Monsieur le Ministre, ma délégation se félicite de votre présence parmi nous. Elle témoigne assurément de l'importance que votre pays et, au-delà, la communauté internationale attachent à la situation en Afghanistan. Je remercie Mme Louise Fréchette pour son exposé complet et le Secrétaire général pour son rapport (S/2002/278).

Ma délégation se félicite de l'évolution positive de la situation politique en Afghanistan, et notamment de la mise en oeuvre progressive de l'Accord de Bonn.

L'Autorité intérimaire établie le 22 décembre 2001 a commencé à travailler. Elle a élaboré un cadre directeur pour le développement de l'Afghanistan. Elle a mis sur pied la Commission spéciale chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, dont les travaux sont déjà très avancés. L'Administration intérimaire s'est également employée à la mise en place des autres institutions prévues par l'Accord de Bonn, à savoir la Commission de la fonction publique, la Commission judiciaire et la Commission des droits de l'homme. Nous nous félicitons dans ce cadre de l'organisation d'un atelier national sur les droits de l'homme à Kaboul le 9 mars 2002, avec la participation du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

En dépit de ces progrès louables, il reste que la situation en matière de sécurité reste un grave sujet de préoccupation. L'existence de vestiges des forces des Taliban et des forces terroristes, les affrontements entre factions politiques et militaires, les violences interclaniques et interethniques ainsi que le banditisme font qu'en dehors de Kaboul la situation en matière de sécurité demeure instable et précaire. Nous nous félicitons du rôle positif joué par la Force internationale d'assistance à la sécurité et nous appuyons l'idée de son extension à d'autres grands centres urbains comme le recommande le Secrétaire général au paragraphe 126 de son rapport, afin de réduire les chances d'un éclatement d'hostilités entre factions armées. Nous partageons l'analyse du Secrétaire général sur la nécessité de porter des efforts prioritaires sur la création d'une force afghane de sécurité effective et d'une armée nationale véritablement multiethnique et apolitique.

La situation humanitaire demeure, elle aussi, très préoccupante et s'est encore aggravée avec le récent tremblement de terre. Nous nous félicitons des efforts méritoires qui ont été déployés à cet égard par les institutions des Nations Unies, les organisations humanitaires et différents pays. Nous en appelons à un appui résolu des donateurs au Programme d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan, qui prévoit des projets destinés à répondre aux besoins humanitaires d'urgence et à engager le redressement et la reconstruction du pays.

Ma délégation appuie les observations et recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur la création de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) – une mission intégrée, assise sur deux piliers, affaires politiques d'une part, et secours, relèvement et reconstruction d'autre part, nous semble pouvoir jouer un rôle très important, notamment en assurant la coordination et la cohésion des différentes interventions. Il conviendra d'associer l'Assemblée générale et le Conseil économique et social en tant que de besoin à la mise en place de cette structure.

Ma délégation souhaite également rendre hommage à l'action du Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan, l'Ambassadeur Brahimi, et à toute l'équipe de l'ONU sur le terrain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Cameroun des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Tafrov (Bulgarie) : Monsieur le Ministre, merci pour votre présence aujourd'hui à la présidence du Conseil de sécurité qui nous honore.

Je voudrais à mon tour exprimer les condoléances du peuple bulgare au peuple afghan pour les pertes en vies humaines à l'occasion du tremblement de terre au nord-est du pays.

Je remercie le Secrétaire général pour son excellent rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2002/278) et également Mme Fréchette d'avoir su le présenter avec des éléments supplémentaires qui ont été très utiles.

La Bulgarie se rallie pleinement à la déclaration qui sera faite tout à l'heure par l'Espagne, au nom de l'Union européenne, et je voudrais, à titre national, me limiter à quelques brefs commentaires.

Si aujourd'hui l'horizon s'éclaircit pour le peuple afghan – chose inespérée il y a seulement six mois – c'est largement grâce aux efforts, à la détermination et au courage de la coalition antiterroriste menée par les États-Unis. Cette lutte contre le terrorisme, à laquelle la Bulgarie est fière de participer, continue aujourd'hui. Son succès conditionnera aussi la réussite des efforts de reconstruction pour l'Afghanistan. L'ONU a toute sa place dans ces efforts et nous sommes très reconnaissants au Secrétaire général et à son Représentant personnel, M. Lakhdar Brahimi et à son équipe pour le travail remarquable accompli jusqu'ici.

Je voudrais tout de suite dire que mon pays appuie pleinement l'approche que fait le Secrétaire général de la structure de la Mission d'assistance des

Nations Unies en Afghanistan (MANUA) notamment son intention de recourir aux talents du peuple afghan pour le travail de la mission.

Nous partageons l'avis que la question de la sécurité continue d'être d'une importance primordiale pour le redressement de l'Afghanistan. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qui inclut un contingent bulgare, joue un rôle clef dans ce domaine. À cet égard, mon pays est d'avis qu'il serait approprié que le mandat de la FIAS soit prolongé après les six premiers mois. Je saisis cette occasion pour remercier une fois de plus le Royaume-Uni pour son leadership efficace de la FIAS. L'extension du mandat de la FIAS serait une manifestation de l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis du peuple afghan. Selon nous, une approche prudente s'impose concernant l'expansion territoriale de la mission de la FIAS au-delà de la ville de Kaboul. Celle-ci doit se faire parallèlement au processus de mise en place de l'armée nationale et des forces de police afghanes.

La Bulgarie salue les progrès accomplis dans le domaine des droits de l'homme en Afghanistan. Parmi les événements organisés à Kaboul en mars dernier, il convient de noter la célébration de la Journée internationale de la femme et le premier séminaire national sur les droits de l'homme. Il faut néanmoins relever que des informations inquiétantes sont signalées concernant des actes d'intolérance ethnique et de répression, qui exigent une vigilance accrue de la part de la communauté internationale.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général, exprimé dans sa lettre du 28 février dernier concernant la nécessité urgente de fournir une aide humanitaire, une nécessité rendue encore plus importante par le tremblement de terre d'hier. En réponse à l'appel lancé, la Bulgarie a fait de son mieux pour accélérer l'aide humanitaire que nous nous sommes engagés à fournir lors de la Conférence des donateurs à Tokyo en janvier dernier.

La lutte contre le trafic des drogues est d'une importance capitale pour le futur de l'Afghanistan. L'éradication des drogues requiert un programme cohérent, assurant la participation de la population rurale. Mon pays est directement touché par ce trafic, car il se trouve sur le chemin des drogues venant d'Afghanistan et destinés aux consommateurs en Europe et ailleurs.

Les plans de redressement en Afghanistan exigent un équilibre optimal et une coordination entre les différentes formes de coopération bilatérale et multilatérale. Mon pays mobilise son potentiel afin de participer activement au redressement de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Bulgarie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Ministre des affaires étrangères, nous vous souhaitons la bienvenue à New York et au Conseil de sécurité. Votre présence parmi nous, et celle de la Vice-Secrétaire générale, qui nous a fait un exposé ce matin, illustrent bien l'importance que les Nations Unies accordent à l'Afghanistan. J'espère que votre présence à cette séance et votre façon de diriger ce débat aideront à faire passer le message hors de cette salle. Au sein de la Mission britannique, nous le recevons avec un sentiment d'urgence particulière vu qu'un de nos représentants se trouve présentement, à titre temporaire, à l'ambassade britannique à Kaboul.

Je serai aussi bref que possible, en particulier du fait que comme l'a indiqué l'Ambassadeur Tafrov, le représentant de l'Espagne interviendra plus tard dans le débat, au nom de l'Union européenne, et je m'associe entièrement à cette déclaration.

Je voudrais d'abord m'associer avec tous ceux qui ont exprimé leurs condoléances à l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et au peuple afghan à la suite du tremblement de terre survenu dans le nord du pays. Comme l'a indiqué la Vice-Secrétaire générale, le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a été prié par l'Administration intérimaire de fournir une aide et a été autorisé en début de journée à déployer une équipe dans la zone affectée. L'équipe comprend des représentants de la FIAS et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi que des représentants du Ministère du Royaume-Uni chargé du développement international. Ils ont été déployés par hélicoptère, et ils devront faire rapport aux donateurs et institutions lors d'une autre réunion, prévue ce soir à Kaboul. Une réunion de coordination et de suivi des donateurs aura lieu demain matin. En attendant, la FIAS apporte son concours au Programme des Nations Unies pour le développement dans la mise en place d'une salle d'opérations à Kaboul.

Nous saluons vivement le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2002/278). À nos yeux, il est tout à fait clair que le Représentant spécial et ses collègues ont beaucoup fait en l'espace d'un laps de temps assez court. Nous travaillerons certainement avec la délégation française pour faire en sorte que le projet de résolution qu'elle prépare soit rapidement adopté.

La création officielle d'une Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sera un élément décisif d'appui au processus de Bonn, et nous nous félicitons vivement de la structure unifiée et intégrée qui est envisagée. Il importe que les efforts politiques et de reconstruction des Nations Unies soient bien coordonnés vu que, comme l'a indiqué le Secrétaire général, une bonne reconstruction contribue à la stabilité politique.

La MANUA doit également chercher à accroître les capacités de l'Afghanistan et adopter une démarche axée sur les droits de l'homme et soucieuse d'équité entre les sexes. Comme d'autres intervenants l'ont fait remarquer, il importe également que nous ne perdions pas de vue le fait qu'il subsiste un problème humanitaire grave en Afghanistan. Beaucoup continuera de dépendre des efforts du personnel local afghan, et nous convenons tout à fait avec le Secrétaire général que leur action en matière de distribution de l'aide a été héroïque. Un acheminement rapide et efficace de l'aide est fondamental pour fournir à l'Administration intérimaire l'appui dont elle a besoin.

Nous saluons par ailleurs la façon dont le Secrétaire général appréhende le problème des mines terrestres et des engins non explosés. Depuis un certain temps, le Royaume-Uni appuie fermement l'action antimines en Afghanistan, en termes financiers et autres. L'action antimines est parfois négligée lorsque le Conseil traite des diverses crises, comme nous l'avions indiqué dans notre intervention lors du débat du 15 mars dernier sur la protection des civils. Nous attendons avec intérêt une planification prévisionnelle pour se pencher sur le problème des mines terrestres, dans le cadre plus large des efforts de reconstruction en Afghanistan. Une chronologie appropriée et un bon établissement des priorités des activités de déminage seront des éléments importants en la matière.

Nous espérons également que l'on tient bien compte des délibérations du Conseil sur la protection des civils au moment où l'on envisage de créer la MANUA. Je voudrais à cet effet souligner l'importance, la pertinence et l'utilité de l'aide-mémoire et de la déclaration présidentielle adoptés par le Conseil à cette occasion alors que nous planifions nos activités futures sur l'Afghanistan. Il est très important que la protection des civils soit intégrée dans les activités du Secrétariat et du Conseil.

Nous serions également intéressés de savoir si le Secrétaire général envisage un rôle en Afghanistan pour le Bureau chargé d'examiner la question des personnes déplacées au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Afghanistan, vu qu'il existe de toute évidence un problème important concernant ces personnes. Il serait très utile si le Sous-Secrétaire général Türk pouvait nous donner des indications sur l'approche du Secrétariat à ce sujet au cours de la synthèse qu'il fera à l'issue de ce débat.

Il est tout aussi clair que le rôle des groupes de donateurs, tels que le Groupe d'appui à l'Afghanistan, restera très important alors que l'action du Conseil progresse en Afghanistan. Il nous faut être sûrs que le travail du Groupe d'appui à l'Afghanistan peut éclairer et renforcer la coordination et l'intégration nouvelles des structures au sein de la MANUA.

Au plan politique, il est fondamental que la Loya Jirga d'urgence réussisse, en se mettant d'accord sur une Administration intérimaire plus représentative, en tant qu'élément du processus de Bonn. Nous nous félicitons vivement de l'appui fourni par les Nations Unies à la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, et cet effort mérite d'être appuyé et reconnu au niveau international.

La sécurité représente, à juste titre, une question essentielle dans le débat jusqu'à présent. La FIAS contribue au maintien de la sécurité à Kaboul et dans ses environs. Je suis certain que tous les membres du Conseil estiment que son mandat devrait être prorogé au-delà du mois de juin, et je voudrais transmettre aujourd'hui ce message politique clair. Nous acceptons par ailleurs l'importance d'élargir l'effet de la FIAS au-delà de Kaboul, même si comme l'ont indiqué l'Ambassadeur Levitte et d'autres intervenants, l'élargissement de la zone opérationnelle de la Force semble difficile. Il est clair que la stabilité, la reconstruction et le retour des réfugiés en Afghanistan dépendront de conditions de sécurité adéquates, et nous

devrons donc voir la façon dont l'effet de la FIAS peut être encouragé à s'enraciner dans tout le pays.

La formation de la police et de l'armées afghanes sera essentielle en la matière, et il faudra que nous aidions les autorités afghanes à mettre en place leurs propres structures. L'accent doit être placé sur la réforme du secteur de la sécurité. Nous nous félicitons, à cet égard, de la tenue le mois prochain de la réunion entre les donateurs intéressés, dont ont déjà parlé l'Ambassadeur Cunningham et d'autres orateurs.

Enfin, je voudrais évoquer le problème des stupéfiants, comme l'ont fait avant moi l'Ambassadeur Wehbe et l'Ambassadeur Aguilar Zínser. Il est urgent de s'attaquer à ce problème. Les annonces faites récemment par l'Administration intérimaire vont dans la bonne direction, mais avec la récolte de l'opium qui commence le mois prochain, la communauté internationale doit veiller à fournir l'appui financier et politique qui permettra de garantir la destruction des cultures de pavot et de s'assurer que leur produit ne se retrouve pas sur les circuits internationaux de la drogue. C'est pour nous tous une question vitale, et je ne m'en veux pas de laisser le Conseil sur cette note.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Ministre, d'être venu présider nos délibérations d'aujourd'hui, dans le cadre de cette séance du Conseil sur l'Afghanistan. Je remercie également la Vice-Secrétaire générale, Louise Fréchette, de son exposé détaillé.

Le Gouvernement et le peuple irlandais sont profondément attristés par les nouvelles reçues ce matin d'un nouveau tremblement de terre dévastateur dans le nord de l'Afghanistan. Nous adressons nos condoléances aux autorités et à la population afghanes, et nous tenons à rendre hommage aux immenses efforts déployés par les organisations de secours pour apporter une aide rapide aux populations de la zone touchée.

Ma délégation s'associe entièrement à la déclaration que va faire tout à l'heure le Représentant permanent de l'Espagne au nom de l'Union européenne.

L'Afghanistan, comme l'a dit le Secrétaire général dans le rapport dont le Conseil est saisi, est une société en lambeaux. Malgré cela, la majorité écrasante de sa population veut désespérément la paix, la sécurité et souhaite prendre un nouveau départ.

C'est un trait à souligner dans l'analyse faite par le Secrétaire général des défis que doit aujourd'hui relever l'Afghanistan, à savoir qu'aucune tentative n'est faite pour décrire la situation autrement que sous ses vraies couleurs : une situation réellement prometteuse, avec des perspectives réelles, mais qui s'accompagne aussi de défis formidables et redoutables pour nous tous – le peuple afghan, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale.

L'Irlande est profondément reconnaissante au Secrétaire général et à son Représentant spécial, M. Brahimi, de cette franchise et de cette clarté sans détours.

On peut parfois arriver à perdre de vue l'ampleur de ce qu'a réalisé l'ONU en Afghanistan au cours des derniers mois et du défi que l'ONU et les autres parties concernées s'efforcent maintenant de relever. À cet égard, un chiffre cité aujourd'hui par la Vice-Secrétaire générale devrait nous confirmer les faits : au cours des prochains mois, pas moins de 8,8 millions de personnes recevront une aide alimentaire. Nous pouvons tous rendre hommage au Secrétaire général et à ses collègues pour leur travail. Le cas de l'Afghanistan prouve assurément que lorsque l'ONU est efficace et bien soutenue, sa place est incontestable et indispensable dans le monde d'aujourd'hui.

L'Irlande est absolument convaincue que la communauté internationale, le Conseil et l'ONU dans son ensemble doivent maintenant assumer pleinement leurs obligations en soutenant les propositions dont le Secrétaire général nous a saisis sur la façon dont l'ONU peut aider le peuple afghan à reconstituer sa société en lambeaux. C'est important non seulement au niveau des répercussions sur la paix et la sécurité internationales – qui sont bien réelles, toutefois – mais également parce que nous ne pouvons vraiment pas faire moins : le moment est venu, comme le disait Abraham Lincoln, devant la tâche de reconstruction de l'Amérique après les terribles ravages de la Guerre civile, de panser les plaies de la nation. Et c'est là l'objectif des propositions qui figurent dans ce rapport du Secrétaire général.

Le Secrétaire général parle à juste titre des progrès remarquables accomplis en Afghanistan depuis l'Accord de Bonn et la mise en place subséquente de l'Autorité intérimaire, sous la direction du Président

Karzai. Le Cabinet a été constitué et se réunit; le travail sur le budget intérimaire est déjà bien avancé; et une campagne « retour à l'école » est très bien engagée. En résumé, on a pris un bon départ sur toutes les questions.

Parallèlement, le Secrétaire général pose à bon droit des questions difficiles au sujet des éléments qui pourraient continuer de chercher à entraver la construction de la paix en Afghanistan. Il est capital, comme il le dit, que le Gouvernement soit en mesure d'étendre son autorité à l'ensemble du territoire afghan; qu'il renforce sa légitimité ainsi que l'importance de l'autorité centrale, en particulier jusqu'à la convocation de la Loya Jirga d'urgence le 22 juin.

Il ne reste plus que trois mois d'ici la convocation de cette assemblée. Tous, en Afghanistan, doivent coopérer avec la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, dont les résultats au bout de deux mois d'existence sont particulièrement excellents. Nous sommes bien sûrs préoccupés par les informations selon lesquelles des tentatives sont faites pour influer sur la Commission, et nous espérons que tous feront en sorte que la Commission continue de fonctionner sans entraves. La stabilisation globale du pays sera à cet égard cruciale.

Comme l'affirme le Secrétaire général, la stabilité et la sécurité sont essentielles au succès des activités de l'ONU en Afghanistan. Nous apprécions les efforts constants que déploient ceux qui contribuent à la Force internationale d'assistance à la sécurité pour consolider la stabilité de Kaboul et de ses environs et permettre le retour en nombre du personnel des Nations Unies et d'autres organismes de secours et de reconstruction. Nous espérons que l'ONU pourra peu à peu commencer à déployer du personnel civil dans tout le pays pour répondre aux besoins humanitaires encore très importants de la population afghane. Nous restons extrêmement préoccupés par la situation d'insécurité dont on continue de nous faire état et qui entrave l'acheminement de l'aide dans plusieurs parties du pays.

Le Secrétaire général souligne clairement et en détail la structure envisagée pour la présence des Nations Unies en Afghanistan : la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il est impératif que le concept de mission intégrée, qui s'inspire à juste titre des enseignements tirés d'opérations précédentes des Nations Unies, soit concrétisé sur le terrain. Il importe également au plus haut point que tous les maillons du système des Nations Unies coopèrent à tous points de vue avec le Secrétaire général et M. Brahimi pour que la subtile mécanique de ce concept opère avec des effets optimaux.

Ma délégation estime que la nomination au niveau régional de représentants habilités du Représentant spécial du Secrétaire général est essentielle pour la cohérence et la coordination de la Mission des Nations Unies. Le Représentant spécial, M. Brahimi, a insisté pendant tous ces derniers mois sur la nécessité d'un effacement le plus grand possible de la communauté internationale dans les travaux de la MANUA. C'est une grande exigence, et M. Brahimi a certainement raison. Voilà pourquoi nous espérons que tous les efforts seront faits pour que les effectifs du personnel international soient maintenus au minimum. Il est essentiel pour la stabilité à long terme du pays que les Afghans prennent en mains le processus de secours et de reconstruction.

J'appuie vigoureusement l'accent mis par la Vice-Secrétaire général, Mme Fréchette, sur la question des droits de l'homme. L'Irlande tient tout particulièrement à voir les droits de l'homme rester au premier plan des efforts des Nations Unies en Afghanistan. Nous avons été particulièrement satisfaits de l'atelier consacré aux droits de l'homme au début du mois et auquel a participé Mme Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, ainsi que par les groupes de travail afghans qui en sont issus.

Nous nous félicitons tout particulièrement de la transformation positive enregistrée dans la condition des femmes et des filles en Afghanistan suite aux événements positifs des six derniers mois.

Étant donné les succès notables enregistrés à ce jour par la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, nous attendons avec intérêt la création prochaine d'une commission des droits de l'homme qui, comme le note le Secrétaire général, contribuera grandement à renforcer la capacité des Nations Unies de remplir son rôle en ce qui concerne la mise au point d'un programme complet de droits de l'homme.

Les informations faisant état de violations constantes des droits de l'homme, en particulier contre

les Pachtounes, restent extrêmement préoccupantes. Ces violations sont intolérables, et l'Autorité intérimaire et tous les éléments qui la composent, ainsi que la Mission des Nations Unies, doivent oeuvrer de concert pour que soient respectées intégralement les normes des droits de l'homme. De telles violations des droits de l'homme ne peuvent que concourir à une nouvelle crise de réfugiés et exacerber l'instabilité dans certaines parties de l'Afghanistan. Par contre, nous nous félicitons des rapports très positifs sur le retour des réfugiés du Pakistan et nous attendons avec impatience l'extension à l'Iran, le mois prochain, du programme de facilitation des retours.

Ces derniers jours, la rentrée scolaire en Afghanistan manifeste avec force les grands changements intervenus dans ce pays en six mois seulement. Nous nous félicitons tout particulièrement du retour des femmes et des filles dans le système éducatif, tout en reconnaissant que presque tous les jeunes Afghans ont perdu plusieurs années cruciales dans ce domaine. Bien que les conditions risquent de ne pas être idéales pendant un certain temps, nous apprécions le travail énorme qui a été fait par les autorités afghanes et les donateurs internationaux pour faire en sorte qu'un si grand nombre d'écoles puissent ouvrir à temps.

L'Irlande, comme d'autres, a pris des engagements importants envers les efforts de secours et de reconstruction en Afghanistan. Elle a contribué pour plus de 5 millions d'euros en 2001 à l'aide humanitaire. À Tokyo, nous avons annoncé une contribution de 12 millions d'euros sur trois ans pour l'aide à la reconstruction. Et ceci s'ajoute à l'aide humanitaire. En 2002, nous comptons dépasser le niveau d'aide humanitaire atteint en 2001. Nous nous félicitons des dernières déclarations du Ministre des affaires étrangères Abdullah confirmant l'engagement de l'Autorité intérimaire d'Afghanistan à accorder la plus haute priorité au contrôle des drogues. La création d'une unité de contrôle des drogues au sein du Ministère de l'intérieur, ainsi que la création d'une haute commission nationale pour le contrôle des drogues sont, à cet égard, des mesures positives.

Les recommandations du Secrétaire général pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sont sages et elles ont été examinées en détail. L'Irlande y souscrit sans réserve. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les concrétiser. Aucun d'entre nous ne peut faire moins que cela.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Irlande des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes heureux de voir à la présidence du Conseil de sécurité le Ministre des affaires étrangères de la Norvège, État qui n'est pas seulement notre voisin ici dans la salle du Conseil, mais pays voisin sur le plan géographique de la Russie et pays avec lequel nous entretenons les relations les plus amicales dans les domaines politique, commercial, économique et autres.

Nous nous associons aux sincères condoléances présentées au peuple et au Gouvernement afghans à la suite du tremblement de terre survenu dans le nord du pays et qui a coûté un grand nombre de vies humaines.

Nous sommes reconnaissants à la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette d'avoir participé à la séance de ce matin et de nous avoir présenté le rapport sur la situation en Afghanistan qui est une bonne base de discussion.

Depuis de nombreuses années, le Conseil examine la situation en Afghanistan sous l'angle de l'opposition au régime des Taliban qui a appuyé le terrorisme international, encouragé la production et le commerce illicite de stupéfiants, détruit les monuments historiques et culturels de l'Afghanistan, ouvertement violé les droits de l'homme et mené une guerre civile ouverte contre son propre peuple. Heureusement, ces années noires dans la vie des Afghans appartiennent au passé. Grâce aux efforts collectifs de la communauté internationale, y compris de l'ONU, le pouvoir des Taliban s'est effondré et le pays est entré dans une ère nouvelle.

Comme beaucoup d'États Membres de l'ONU, nous attendons avec intérêt les propositions relatives au nouveau rôle de l'ONU dans le redressement après-conflit de l'Afghanistan. Nous souscrivons à l'évaluation figurant dans le rapport du Secrétaire général quant à la situation actuelle dans le pays et quant à l'accent mis sur les divers domaines dans lesquels l'ONU doit jouer un rôle de premier plan.

Nous appuyons la recommandation tendant à mettre en place la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui, sous la direction

du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi, sera chargée de veiller à ce que toutes les formes d'aide de l'ONU – en matière politique, dans le domaine des droits de l'homme, du maintien de l'ordre, de la parité entre les sexes, de l'aide d'urgence, du relèvement de l'économie et de la reconstruction – visent à rétablir l'existence pacifique du peuple afghan. La structure et la taille proposées de la Mission doivent d'une part assurer une participation internationale efficace au redressement de l'Afghanistan, et d'autre part, envisager avant tout la participation active des Afghans eux-mêmes à la renaissance de leur pays.

Au cours de la récente visite à Moscou du chef de l'Administration intérimaire, M. Karzai, et au cours de ses négociations avec le Président Poutine et le Ministre des affaires étrangères de la Russie, M. Ivanov, nous avons exprimé notre appui aux efforts des autorités afghanes, sous l'égide de l'ONU, en vue de normaliser la situation dans le pays, de mettre en place des institutions gouvernementales aux échelons central et local et de rétablir l'infrastructure économique et sociale. Nous avons souligné l'importance du respect constant des dispositions de l'Accord de Bonn qui est devenu le point de départ de la constitution en Afghanistan d'un État et d'une société civile stables. À la suite de la visite de M. Karzai à Moscou, 17 mémorandums de coopération ont été signés entre des ministères et des organismes, des représentants des milieux d'affaires russes et la partie afghane. Ces mémorandums touchent essentiellement à la construction et au rétablissement des infrastructures pétrolière et gazière, aux installations énergétiques et à la livraison de véhicules agricoles russes, d'équipement industriel et de différents types de machines à l'Afghanistan.

Nous apprécions le rôle important que jouent la communauté internationale et la Norvège, à la tête de l'Autorité afghane de coordination de l'assistance, pour fournir une aide humanitaire à ce pays. Au cours de la première phase des opérations humanitaires, la Russie a également apporté sa contribution, en versant directement plus de 12 millions de dollars à l'Afghanistan. Nous préparons actuellement un projet pour fournir de l'aide pendant la seconde phase.

Nous nous félicitons du fait que peu à peu, l'Afghanistan revienne à une existence pacifique. Les Afghans ont commencé à aller au cinéma et au musée; les filles et les garçons vont à l'école; des hôpitaux ouvrent.

Le processus politique prend également de la vitesse. On prépare activement la Loya Jirga pan-afghane qui doit se tenir en juin et au cours de laquelle sera élue une Autorité intérimaire. Nous pensons qu'il est important de souligner encore une fois qu'en préparant cette Loya Jirga, il faut veiller à ce que les Taliban et leurs disciples n'aient aucune place dans les futures institutions de l'État.

Le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui est le problème de la sécurité en Afghanistan. Nous recevons régulièrement des comptes rendus faisant état de nouveaux foyers de conflit où sont impliqués ce qui reste des groupes terroristes des Taliban et d'Al-Qaida. Nous sommes particulièrement préoccupés par la présence d'un grand nombre de mercenaires étrangers, notamment tchétchènes, parmi les terroristes.

Nous attachons une grande importance aux activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité conformément au mandat adopté par le Conseil de sécurité dans la résolution 1386 ((2001). Nous estimons que cette Force joue un rôle important pour maintenir le calme à Kaboul, permettant à l'Administration intérimaire de travailler efficacement. Il est évident que les questions relatives aux activités de la Force dans le cadre de la résolution 1386 (2001) doivent être coordonnées avec celles des autorités afghanes. Si le mandat de la Force doit être prolongé ou élargi, le Conseil de sécurité devra être prêt à envisager cette éventualité en tenant compte des demandes des autorités afghanes en place.

À long terme, à notre avis, il faut placer l'accent sur la mise en place d'une armée strictement afghane. Nous relevons à cet égard le début d'une formation, avec la participation de la Force internationale d'assistance à la sécurité, du premier bataillon de la Garde nationale. Nous nous félicitons de ce que l'Allemagne se soit déclarée prête à diriger la formation de la force de police afghane. Au cours des visites des Ministres afghans de la défense et de l'intérieur à Moscou, en février et en mars, la Russie s'est déclarée disposée à mettre en place une coopération militaire et technique en participant à la mise sur pied de forces armées nationales et à l'établissement d'organes chargés du maintien de l'ordre.

Il va de soi que la création de forces armées et les questions relatives au relèvement et à la reconstruction de l'Afghanistan – ainsi qu'à tous les autres domaines de coopération internationale en faveur de ce pays – nécessitent un effort extrêmement sérieux de coordination. Il serait absolument inacceptable que le territoire afghan devienne un lieu de rivalité, de concurrence ou de lutte entre divers intérêts. Si cela se produisait, on laisserait de nouveau passer la chance de parvenir à un règlement pacifique dans ce pays.

Nous sommes convaincus que l'ONU jouera un rôle central dans la mise en place d'une vaste coopération internationale dans un Afghanistan d'après-conflit, et qu'elle coordonnera tous les efforts en faveur de ce pays. À cet égard, nous accordons une grande importance au travail de la MANUA. Les spécialistes russes, qui ont l'expérience requise, sont prêts à prendre activement part aux activités de la Mission. Nous avons soumis au Secrétariat nos propositions concrètes en la matière, et nous attendons une réponse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Fall (Guinée) : Monsieur le Ministre, ma délégation se félicite de votre présence à New York pour présider cette importante réunion du Conseil consacrée à la situation en Afghanistan. Je voudrais exprimer l'appréciation de ma délégation pour le sérieux et l'efficacité avec lesquels votre délégation a dirigé les travaux de notre Conseil durant ce mois.

Je voudrais ensuite m'associer aux autres délégations pour présenter, au nom de la Guinée, notre compassion au peuple et au Gouvernement afghans à la suite du séisme survenu dans le nord du pays. Ma délégation remercie le Secrétaire général pour la présentation de son rapport, qui a été complété par les informations de Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale.

Je voudrais également féliciter M. Jean Arnault et M. Nigel Fisher pour leur nomination dans les fonctions de représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, chargés respectivement des affaires politiques et des affaires humanitaires et du développement. Tous nos vœux de succès les accompagnent dans l'accomplissement de leur mission.

Ma délégation constate avec satisfaction les succès enregistrés par l'Autorité intérimaire dans la mise en oeuvre du processus politique issu de l'Accord de Bonn. Ceci témoigne de la volonté du peuple afghan de sortir de 23 années d'une guerre qui a laissé des cicatrices profondes. Elle encourage les autorités afghanes à poursuivre leur action pour parachever la réconciliation nationale, la démocratisation, la stabilisation et le relèvement du pays. La campagne «Retour à l'école» vient d'enregistrer une avancée significative avec la rentrée scolaire à Kaboul le 23 mars dernier. Nous avons suivi avec soulagement cet événement, surtout le retour des jeunes filles dans les écoles.

C'est le lieu de remercier tous ceux qui, sous diverses formes, ont contribué à asseoir les bases d'un développement viable pour l'Afghanistan. Notre gratitude va singulièrement à la Force internationale d'assistance à la sécurité pour le retour de la quiétude à Kaboul et dans les environs, ainsi qu'aux pays qui assurent la formation et l'équipement de l'armée et de la police en vue de consolider le secteur de sécurité autochtone.

La réussite du processus politique si méthodiquement engagé est tributaire de la restauration d'un climat de sécurité dans tout le pays. Or, la poursuite des actes de banditisme, les rivalités entre factions dans la conquête du pouvoir, l'existence de poches de résistance des forces d'Al-Qaida et des Taliban ainsi que les violations répétées des droits de l'homme sont autant de facteurs déstabilisants et de menaces pour la paix.

De l'avis de ma délégation, le rétablissement de la paix et de la sécurité devrait permettre aux autorités afghanes de s'atteler à la reconstruction du pays, avec le concours de la communauté internationale. Dans ce cadre, ma délégation lance une fois encore un appel aux donateurs pour qu'ils concrétisent rapidement les annonces de contributions faites au cours de la Conférence internationale de Tokyo. Le relèvement de l'Afghanistan en dépend largement, eu égard aux besoins immenses et urgents ressentis dans tous les domaines.

Si certaines difficultés ont été surmontées, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, nous notons, toutefois, que la crise humanitaire notamment alimentaire, demeure une préoccupation. Dans ces conditions, il faudra encore du temps et des ressources

financières additionnelles pour y faire face. À cet égard, les agences humanitaires sur le terrain devraient se mobiliser davantage pour apporter une assistance accrue aux réfugiés rentrant des pays voisins ainsi qu'aux personnes déplacées.

Ma délégation considère que ces actions doivent aller de pair avec la poursuite et l'élargissement du programme de déminage. Ceci faciliterait en outre la réalisation des projets de développement à impact rapide au bénéfice des populations.

Pour terminer, ma délégation voudrait encourager la création rapide et effective de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Ce serait là le meilleur moyen de consolider les acquis et de poursuivre de façon harmonieuse et intégrée la mise en application de l'Accord de Bonn.

Ma délégation voudrait à cet égard remercier l'Ambassadeur Levitte pour le projet de résolution en cours d'élaboration et voudrait dès à présent manifester son grand intérêt pour cette initiative.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Guinée des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Gokool (Maurice) (*parle en anglais*) : D'emblée, au nom de ma délégation, je tiens à exprimer nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple afghans, et notre solidarité avec eux, pour les pertes subies lors du séisme dévastateur survenu dans le nord du pays.

Comme les orateurs précédents, je remercie le Secrétaire général de son rapport très complet et détaillé, et Mme Fréchette de sa déclaration de ce matin.

Monsieur le Président, le fait que vous dirigiez cette séance aujourd'hui témoigne de l'attachement de la Norvège au processus de paix en Afghanistan. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Maurice appuie entièrement les recommandations et les observations faites dans le rapport. Comme le Secrétaire général l'indique au paragraphe 116 de ce rapport, nous devons fixer des objectifs réalistes et réalisables, qui ne pourront être atteints que grâce à un engagement et à une détermination authentiques. Nous convenons que l'Afghanistan a maintenant la possibilité d'être, à tout le moins, un pays en paix avec ses voisins et avec lui-même. Nous devons toutefois travailler avec acharnement pour que cette possibilité se transforme en réalité.

Entre autres, il y a deux éléments particulièrement importants pour le succès des programmes de reconstruction et de relèvement : premièrement, la volonté des Afghans eux-mêmes d'assumer la responsabilité de la reconstruction de leur pays; et, deuxièmement, l'effort et l'engagement continus de la communauté internationale. Après avoir lu le rapport, ma délégation est convaincue que ces deux éléments y sont mis en lumière de façon appropriée. Nous apprécions les progrès considérables accomplis par l'Administration intérimaire vers un retour à la normale et le rétablissement de la paix.

Nous apprécions également les préparatifs de la convocation de la Loya Jirga d'urgence, qui ouvrira la voie à une assemblée représentative sur le plan ethnique et religieux et ayant une large assise, pour un Afghanistan uni.

Nous appuyons la proposition d'une mission unique, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui regroupera toutes les activités humanitaires et de reconstruction.

Comme d'autres délégations, nous estimons que les problèmes redoutables auxquels la MANUA sera confrontée auront de multiples facettes et seront complexes. Tout problème ou retard dans le processus de mise en oeuvre du plan réduirait à néant les progrès réalisés jusqu'à maintenant. L'autosatisfaction, la procrastination et les retards inutiles dans la concrétisation des promesses d'appui, financier ou autre, représenteraient un obstacle réel. Nous devons à tout prix éviter les effets de la théorie des dominos, et commencer à n'épargner aucun effort dans la reconstruction de l'Afghanistan, qui risque de s'étaler sur de nombreuses années.

À cet égard, nous nous demandons quelles devraient être les priorités. Je voudrais notamment en citer quatre. La première priorité consiste à assurer la sécurité. Comme le Secrétaire général le mentionne au paragraphe 45 de son rapport, la situation en matière de sécurité est instable et demeure préoccupante dans certaines régions du pays. Mener une vie stable et pacifique est impossible dans un pays où règne la menace de la violence et des rivalités ethniques. Les incidents récemment survenus en Afghanistan prouvent une fois de plus à quel point il serait dangereux pour la communauté internationale d'agir sans avoir au

préalable assuré la sécurité. L'Administration intérimaire s'emploie à renforcer ses capacités pour apporter la paix et la sécurité au peuple afghan.

Pour répondre aux besoins immédiats de l'Afghanistan, ma délégation appuie pleinement la proposition tendant à élargir la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et à prolonger son mandat, comme l'a suggéré le Président Karzai. Tous les efforts visant à répondre aux préoccupations immédiates de l'Afghanistan resteront vains si l'on néglige d'assurer tout d'abord la sécurité.

Deuxièmement, le processus de réconciliation ne doit pas être reporté. Les affrontements entre dirigeants politiques afghans dans certaines provinces causent une grave préoccupation. Aucun progrès politique vers un gouvernement reposant sur une base élargie et représentatif en Afghanistan ne sera possible si les rivalités ethniques ne cessent pas. Nous devons nous assurer que la composition de la Loya Jirga d'urgence tiendra dûment compte de la diversité ethnique et régionale et contribuera à prendre en compte de manière juste et équitable les intérêts de toutes les parties.

Troisièmement, je voudrais m'associer aux remarques formulées par d'autres délégations sur la question des stupéfiants et du trafic de drogues, qu'il convient d'aborder de toute urgence. L'étude de préévaluation réalisée par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues sur la culture du pavot, confirme les indications antérieures selon lesquelles la culture du pavot a repris à un niveau relativement élevé dans l'ensemble du pays, après un déclin considérable observé en 2001. Comme le terrorisme exploite le trafic de drogues, la communauté internationale doit agir sans délai à cet égard. Nous nous félicitons du décret adopté le 22 décembre par l'Administration intérimaire, interdisant la culture, la production, le traitement, l'utilisation et le trafic de drogues illicites. Nous espérons que la police afghane restructurée s'attaquera efficacement à ce problème.

Quatrièmement, en ce qui concerne les préoccupations humanitaires, aucun processus politique ne ramènera la stabilité et la paix en Afghanistan si la situation humanitaire n'est pas examinée de manière appropriée et à temps. Le sort des réfugiés et des personnes déplacées doit recevoir l'attention qu'il mérite. Plus de 20 % de la population afghane est déplacée. Le taux de pauvreté s'accroît à un rythme alarmant; la distribution d'aliments aux nécessiteux est inégale; et les violations flagrantes des droits de l'homme, notamment ceux des femmes et des enfants, ont causé la rupture du tissu social du pays. Ma délégation estime qu'il est grand temps que la communauté internationale s'efforce de trouver des solutions appropriées aux problèmes humanitaires. Nous nous félicitons de la proposition de confier la responsabilité des activités de secours, de redressement et de reconstruction en Afghanistan à l'adjoint du Représentant Spécial, à qui nous souhaitons tout le succès dans cette tâche.

Nous pensons que les efforts déployés par la communauté internationale en Afghanistan devraient mener à des résultats durables. Ma délégation est d'avis que dans nos efforts nous devons nous assurer que la réalité afghane soit pleinement prise en considération.

Enfin, je voudrais souligner que la prospérité nationale n'est pas stimulée par la guerre mais par la paix, et qu'elle ne peut être atteinte par l'opposition ou l'affrontement, mais par la coopération. C'est un jeu intégratif, où toutes les parties sont gagnantes. Le partenariat entre la communauté internationale et le peuple afghan représente un bond en avant, et ce processus doit être encore renforcé afin que les programmes de reconstruction de l'Afghanistan soient couronnés de succès. Nous espérons que les donateurs multilatéraux et bilatéraux internationaux continueront de contribuer au développement de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de Maurice des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Norvège.

À l'instar des orateurs qui m'ont précédé, je tiens à remercier la Vice-Secrétaire générale, Mme Fréchette, de son exposé et de la présentation du rapport exhaustif du Secrétaire général. Ce débat montre clairement que l'Organisation des Nations Unies est sur la bonne voie en Afghanistan. Je félicite chaleureusement le Représentant spécial et son personnel de leur travail. J'assure M. Brahimi et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du soutien constant de la Norvège, tant au sein du Conseil que dans le cadre du Groupe d'appui afghan, que nous présidons.

Il suffit d'examiner les progrès accomplis au cours des deux derniers mois pour voir jusqu'à quel point ils ont été remarquables. Nous avons assisté à la chute du régime des Taliban, qui avec son intégrisme répressif et son soutien au terrorisme, a causé l'isolement international de l'Afghanistan. Ce régime était indifférent aux souffrances de millions d'Afghans sous son gouvernement anarchique.

En décembre, l'Accord de Bonn a créé une direction intérimaire représentative, qui fait montre de sa responsabilité en vue de rétablir la paix et la stabilité en Afghanistan. Le Conseil de sécurité a répondu en janvier en levant les sanctions imposées au pays, tout en renforçant les mesures à l'encontre des Taliban et des terroristes d'Al-Qaida. Trois mois seulement après la mise en place de l'Administration intérimaire, dirigée par M. Hamid Karzai, l'avenir du peuple afghan s'annonce plus prometteur qu'il ne l'a été depuis très longtemps.

Le week-end dernier, au début du Nouvel An afghan, les écoles ont été réouvertes. L'enseignement des fillettes n'est plus interdit, et les femmes peuvent enseigner, pour la première fois depuis des années. Kaboul connaît la quiétude, son peuple affiche la dignité que les Taliban avaient cherché à lui dénier. Dans d'autres villes et dans d'autres régions du pays, la vie reprend aussi son cours normal.

Je rends un hommage chaleureux au rôle que joue la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). La Norvège est fière de fournir des contingents à la FIAS, placée sous le commandement compétent du Royaume-Uni. Nous attendons avec intérêt de continuer de le faire sous une nouvelle direction. La Norvège continuera de travailler avec les membres du Conseil afin d'assurer une prorogation opportune du mandat de la FIAS au-delà du mois de juin.

Une catastrophe humanitaire, qui semblait s'annoncer en automne dernier, a pu être évitée. L'aide humanitaire parvient aux plus nécessiteux. Nous remercions toutes les femmes et tous les hommes qui ont participé à cet effort – souvent en s'exposant à des risques personnels importants. En tant que Président du Groupe d'appui afghan, la Norvège continuera d'oeuvrer avec d'autres donateurs, la Mission des Nations Unies et l'Administration intérimaire afin d'améliorer la coordination de l'aide et d'accroître l'accès aux régions reculées.

Que les choses soient claires : de nombreux défis subsistent. Les terroristes et les Taliban continuent de menacer la paix et le processus politique. Les opérations militaires récentes menées par les forces de la coalition contre les sympathisants d'Al-Qaida en témoignent.

La Norvège est fière de fournir du personnel à la campagne contre le terrorisme en Afghanistan. Nous continuerons d'épauler les États-Unis et les autres partenaires de la coalition dans la lutte contre le terrorisme international. Nous veillerons à ce que l'Afghanistan ne devienne jamais plus une base pour les terroristes.

Pour que l'Administration intérimaire réussisse, elle doit étendre son influence au-delà de Kaboul, à toutes les parties de l'Afghanistan. Les services publics doivent être améliorés. La Loya Jirga doit être appuyée. Ceci nécessitera une assistance internationale accrue. Des fonds supplémentaires sont nécessaires afin que l'Administration intérimaire puisse payer les salaires et fonctionner en tant qu'administration. La Norvège a versé 6 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous lançons un appel aux donateurs afin qu'ils aident à trouver les fonds que M. Brahimi a demandé.

Des mesures sont aussi nécessaires pour veiller à ce que la situation en matière de sécurité continue de s'améliorer. La Norvège contribue aux efforts internationaux en cours pour appuyer la création de la police et des forces de sécurité nationales afghanes. Je me félicite du rôle de direction joué par l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays à cet égard.

Le redressement et la reconstruction doivent être entrepris afin d'étayer les projets à long terme pour la paix et le progrès politique. La Norvège attend avec intérêt de pouvoir travailler avec les autorités afghanes et les donateurs, y compris par le biais du Groupe de mise en oeuvre, pour utiliser de manière concrète et constructive l'aide promise à la Conférence de Tokyo.

Comme convenu à la réunion du Groupe d'appui afghan, tenue à Genève au cours de ce mois, l'assistance humanitaire de base et le financement demeurent une priorité immédiate. La majeure partie des 40 millions de dollars que la Norvège fournira cette année serviront à l'aide de secours.

L'Organisation des Nations Unies et sa nouvelle mission concertée doivent jouer un rôle clef dans l'application du processus de Bonn permettant d'aider les autorités afghanes et de soutenir les progrès déjà accomplis, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes et tous les droits de l'enfant.

La Norvège appuie la proposition du Secrétaire général d'une structure restreinte et intégrée pour la MANUA et d'un rôle de coordination vigoureux pour le Représentant spécial. Le Groupe d'appui afghan travaillera avec la MANUA afin d'améliorer la coordination, ainsi qu'avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux, les organisations non gouvernementales et les autorités afghanes. Ceci doit être accompagné d'une assistance importante au niveau des communautés locales. En ayant recours au personnel afghan, la MANUA encouragera les capacités et la prise en mains du processus au niveau national.

Un engagement à long terme par l'ONU et les États Membres est nécessaire pour que l'Afghanistan demeure fermement sur la voie de la paix et de la réconciliation et ne donne plus asile aux terroristes. Un soutien constructif, en particulier des États voisins, sera crucial. Le Conseil jouera son rôle en adoptant prochainement une résolution approuvant le déploiement de la nouvelle mission des Nations Unies.

Nous attendons avec intérêt que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) devienne opérationnelle. Il incombe en fin de compte aux dirigeants et au peuple afghans eux-mêmes de créer les conditions d'une paix et d'un développement durables dans leur pays. Mais la communauté internationale peut et doit les aider.

Je reprends mes fonctions de président du Conseil. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Espagne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Arias (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les États de l'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – et les États associés, Chypre, Malte et la Turquie, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, l'Islande et le Liechtenstein, souscrivent à cette déclaration.

Qu'il me soit d'emblée permis d'exprimer les condoléances de l'Union européenne à l'occasion du terrible tremblement de terre qui a frappé le nord de l'Afghanistan. C'est un nouveau malheur pour un pays qui a déjà connu des souffrances indicibles. Par le biais de ses services humanitaires, l'Union a déjà envoyé une première aide d'urgence.

Au cours des mois passés, des faits très importants sont survenus en Afghanistan sur la voie de la paix et de la stabilité à travers la réconciliation et la mise en place d'un gouvernement représentatif, ainsi qu'en vue d'empêcher que le territoire afghan serve aux terroristes et d'endiguer la production et le trafic des stupéfiants.

En premier lieu, l'Accord auquel sont parvenues les parties afghanes à Bonn le 5 décembre 2001, qui constitue la principale feuille de route de l'avenir politique afghan. En deuxième lieu, la création et le déploiement intégral de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan, dont les États Membres de l'Union européenne sont les fournisseurs principaux. Dernier fait, et non le moindre, la tenue à Tokyo de la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, coprésidée par l'Union européenne.

Malgré tous ces faits positifs, des défis énormes restent à surmonter avant que le peuple afghan ne puisse reprendre une vie normale. Pour n'en citer que quelques-uns, je mentionnerai l'application intégrale, dans les délais prévus, de l'Accord de Bonn, l'absence de sécurité dans de vastes zones du pays, la précarité des conditions humanitaires, l'état désastreux de la santé et de l'éducation, la situation des femmes et des enfants, et les risques très graves et généralisés que pose la présence des mines. L'Union européenne s'engage à aider le peuple afghan à surmonter ces problèmes et elle est disposée à apporter sa contribution en coopération avec les pays voisins et la communauté internationale.

L'Union a joué et continue de jouer un rôle important dans le processus actuel afghan. Compte tenu du fait que l'ONU s'est vu attribuer un rôle central de coordination dans le cadre du processus de transition en Afghanistan, l'Union européenne souhaite appuyer et renforcer ce processus que dirige l'ONU, ainsi que les efforts du Secrétaire général et de M. Lakhdar Brahimi, son Représentant spécial. M. Klaus Peter Klaiber, Représentant spécial de l'Union européenne

pour l'Afghanistan, aura un rôle de premier plan dans la coordination des efforts de l'Union européenne.

L'Union européenne se félicite de l'excellent rapport du Secrétaire général dans lequel sont résumés les faits les plus importants intervenus en Afghanistan depuis la signature de l'Accord de Bonn et où il est proposé de mettre en place une structure pour la présence de l'ONU dans ce pays. Nous apprécions les efforts déployés ces derniers mois par le système des Nations Unies sous la direction du Représentant spécial pour coordonner les tâches et les capacités afin de créer une mission vraiment intégrée des Nations Unies en Afghanistan.

L'Union européenne appuie le mandat proposé ainsi que les principes de base pour le fonctionnement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui prévoit une structure intégrée sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général et qui appuiera la mise en œuvre de l'Accord de Bonn par les Afghans eux-mêmes et avec l'aide de la communauté internationale. La structure générale proposée paraît être mûrement réfléchie et aspire à un double objectif : établir une présence des Nations Unies plus coordonnée et éviter que ne se crée une dépendance envers le personnel international, en encourageant le développement et les capacités locales.

Néanmoins, dans le but de laisser une « empreinte internationale discrète », la structure de la MANUA doit tenir compte des initiatives déjà existantes pour éviter que des chevauchements se produisent. L'Union approuve la structure proposée de grands organismes sectoriels pour les activités de reconstruction et d'aide humanitaire des Nations Unies en Afghanistan. Nous lançons un appel pour qu'une coordination et une collaboration efficaces s'instaurent sur le terrain. À cet égard, l'Union verrait avec intérêt la signature d'un mémorandum d'accord entre les dirigeants des organismes principaux concernés et le représentant spécial adjoint dans lequel le rôle et les responsabilités de l'« agence chef de file » soient énoncés de manière plus détaillée. L'Union européenne est prête à appuyer la MANUA et à lui accorder une aide.

Je voudrais à présent parler d'une question actuelle urgente en Afghanistan, la sécurité. Grâce aux efforts de la communauté internationale, l'Afghanistan n'offre plus un abri sûr aux terroristes. Nous avons pu éviter une catastrophe humanitaire. Toutefois, ces avancées accomplies au prix de grands efforts ne pourraient être reperdues.

La sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan est un élément fondamental pour atteindre les objectifs consignés dans l'Accord de Bonn. Nous sommes favorables à une prorogation rapide de la FIAS au-delà des six mois prévus. Outre leur participation à la FIAS, les membres de l'Union européenne apportent une contribution, et continueront de le faire, à la mise en place des institutions afghanes de sécurité, y compris la création d'une armée nationale et d'une force indépendante de police. À cet égard, l'Union regrette la perte tragique de cinq jeunes gens originaires de deux de ses États Membres, qui ont perdu la vie pour améliorer la sécurité en Afghanistan.

L'Union européenne souligne l'importance d'un programme efficace de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour réduire les risques liés à l'existence de nombreux groupes armés clandestins et pour réinsérer leurs membres dans la société civile. De plus, nous pensons que la formation d'une armée nationale revêt une grande importance. Nous nous félicitons de ce que la FIAS ait commencé à former les premiers bataillons de la Garde nationale afghane. L'élaboration d'une police nationale et locale et la mise en place d'un appareil judiciaire efficace sont des éléments essentiels pour créer un climat sûr et stable.

En ce qui concerne la situation politique, l'objectif principal doit être la poursuite de l'application des mesures convenues à Bonn dans les délais prévus. La Loya Jirga d'urgence entamera bientôt la prochaine étape de la marche vers un système politique pleinement représentatif, multiethnique et démocratique. Il est crucial que ce processus de sélection se déroule dans un climat de sécurité et de neutralité politique. L'Union européenne continuera d'appuyer ce processus et s'efforcera d'empêcher qu'il soit entravé par des actes d'intimidation, ou toute autre sorte de pression ou de manipulation. Par le biais d'importantes contributions de plusieurs de ses États membres et de la Commission européenne, l'Union européenne aide à financer la Loya Jirga d'urgence.

L'Union européenne réaffirme son ferme appui à l'Administration intérimaire d'Afghanistan. Nous lançons un appel à la présente Administration et aux administrations futures, ainsi qu'aux dirigeants afghans, pour qu'ils appuient et exécutent pleinement

l'Accord de Bonn afin de garantir le respect de l'état de droit, la démocratie, le pluralisme politique et les droits de l'homme pour tous, y compris les enfants, les femmes et tous les groupes ethniques. Il est important de respecter strictement l'engagement contracté à Bonn de tenir des élections libres et justes dans les deux ans qui suivent la convocation de la Loya Jirga.

L'Union européenne pense que l'Afghanistan devrait être guidée par les principes suivants, qui sont généralement acceptés et consacrés dans les instruments internationaux auxquels l'Afghanistan est partie : un gouvernement représentatif et responsable avec un mandat renouvelé périodiquement par le peuple afghan; l'engagement de suivre un régime du pluralisme politique; le respect des droits de l'homme et des minorités sans discrimination fondée sur l'ethnie, la religion, le sexe ou toute autre raison; l'engagement de maintenir des relations amicales avec les pays voisins et d'empêcher que le territoire afghan ne soit utilisé à des fins subversives; et l'engagement d'éliminer la culture du pavot et de prévenir le trafic de drogues.

Tous ces principes doivent être dûment reflétés dans la prochaine constitution, qui sera adoptée dans les délais arrêtés à Bonn. L'Union européenne est prête à entamer un dialogue actif avec l'Administration intérimaire et les gouvernements ultérieurs afin d'aider à ce que les objectifs politiques énoncés à Bonn soient atteints et de veiller à ce que les Afghans prennent en charge le processus politique et la reconstruction du pays.

La reconstruction de l'Afghanistan est fondamentale pour atteindre les objectifs énoncés à Bonn. L'Union européenne est déterminée à réaliser cet objectif. Elle est, par le biais de l'aide offerte par les États membres et la Communauté européenne, l'un des partenaires principaux en matière d'assistance humanitaire et d'aide à la reconstruction à l'Afghanistan. L'Union européenne a accueilli une réunion du Groupe directeur de la reconstruction afghane tenue à Bruxelles en décembre 2001, qui a mené à la Conférence de Tokyo et a été couronnée de succès. Il est opportun de rappeler que le récapitulatif des conclusions des co-présidents sur la Conférence de Tokyo a mis en lumière le fait que l'aide à la reconstruction sera soumise à la condition que les parties afghanes contribuent largement aux processus et objectifs souscrits à Bonn.

Parmi les contributions annoncées à Tokyo et après, l'Union européenne versera 600 millions d'euros, ce qui représente 30 % de l'engagement total annoncé pour l'année 2002. De même, l'Union européenne a fait une annonce de contribution de 2,3 milliards d'euros pour la période 2002-2006, ce qui représente 23 % des besoins identifiés par l'évaluation conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale. Ceci équivaut à environ 45 % du montant total des annonces de contributions faites par la communauté internationale.

Pour assurer le succès du processus de reconstruction, il est essentiel d'avoir une administration afghane qui rende des comptes et coordonne efficacement les ressources des donateurs. L'Afghanistan a besoin d'autorités responsables, transparentes et efficaces. Les donateurs peuvent les appuyer par le biais d'une coordination qui respecterait les procédures convenues à Tokyo. La présidence de la Commission européenne, en tant que co-président du Groupe directeur de la reconstruction afghane, s'efforcera de mettre en place une coordination étroite entre les grands donateurs, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies. À cet égard, le Groupe de mise en oeuvre de la reconstruction de l'Afghanistan peut jouer un rôle de coordination dans la reconstruction de l'Afghanistan jusqu'à la création d'un groupe consultatif.

Il est indispensable de continuer à fournir à l'Afghanistan une assistance humanitaire qui soit efficacement coordonnée par l'Organisation des Nations Unies. L'Union européenne appuiera les efforts des institutions humanitaires sur le terrain. S'agissant de la coordination des donateurs, le Groupe d'appui à l'Afghanistan pourrait contribuer à réduire l'écart entre l'assistance humanitaire et les premières activités d'assistance à la reconstruction du pays. Étant donné que le président du Groupe d'appui assume également la vice-présidence du Groupe de mise en oeuvre, les risques de déphasage en ce qui concerne cette transition sont encore plus réduits.

Le respect des droits de l'homme est essentiel à la réconciliation et à la coexistence pacifique entre les groupes ethniques afghans. L'Union européenne aidera à construire des structures nationales et locales pour garantir le respect des droits de l'homme sans discrimination. L'Union européenne estime que les femmes afghanes doivent jouir d'un accès égal à

l'éducation et à l'emploi, qu'elles doivent avoir la possibilité de participer sans discrimination à la vie sociale et politique de leur pays et être en mesure de jouer un rôle central dans la reconstruction de l'Afghanistan. L'Union européenne lance un appel à l'Organisation des Nations Unies et à tous les partenaires de l'Afghanistan pour qu'ils appuient les initiatives nationales pertinentes et intègrent pleinement les considérations sexospécifiques dans leur dialogue politique et leurs programmes de reconstruction.

Le succès de la reconstruction de l'Afghanistan et de la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn dépendra en grande mesure de la coopération et de l'engagement des pays voisins. À cet égard, l'Union européenne est prête à tenir compte de sa dimension régionale.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la paix, la sécurité, la stabilité et la reconstruction de l'Afghanistan sont des questions interdépendantes. Il incombe au peuple afghan de les régler en premier lieu, mais la communauté internationale doit lui apporter son soutien constant. L'Union européenne est prête à apporter sa contribution à cette tâche commune.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens également à commencer par exprimer à nos frères afghans, au nom de mon gouvernement et du peuple du Pakistan, notre profond chagrin et nos condoléances pour les pertes humaines tragiques et les ravages causés par le séisme dans le nord de l'Afghanistan ainsi que dans les régions nord-ouest du Pakistan. Je tiens à dire à mon frère, l'Ambassadeur Ravan Farhâdi, qui est parmi nous, que le Pakistan partage votre douleur et votre affliction dans ces heures difficiles. Nous savons que c'est un moment de deuil absolu pour le peuple de l'Afghanistan. Le Gouvernement et le peuple du Pakistan souhaitent faire tout ce qu'ils peuvent pour aider leurs frères afghans.

Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Mme Fréchette, qui a, je crois le savoir, fait une présentation très complète ce matin du rapport du Secrétaire général (S/2002/278).

Monsieur le Ministre, nous sommes enchantés de vous voir présider ce matin une réunion importante du Conseil de sécurité, sur un sujet qui nous hante tous depuis des décennies et nous affecte tous aujourd'hui. Ce sujet doit aujourd'hui faire l'objet d'une attention prioritaire de la part de la communauté internationale afin d'éloigner le spectre de la violence et de la misère qui hante ce malheureux pays ravagé par la guerre.

Nous apprécions les efforts du Secrétaire général et ceux de son Représentant spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, en vue de restaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous nous félicitons aussi des efforts soutenus de l'ONU et de sa détermination de faciliter la mise en oeuvre des Accords de Bonn.

À cet égard, nous soutenons la proposition du Secrétaire général, contenue dans son rapport, concernant une structure à deux volets de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan – tout d'abord, faciliter le processus politique en Afghanistan et, ensuite, prêter assistance aux secours humanitaires, au redressement et à la reconstruction de ce pays ravagé par la guerre. Nous approuvons le concept de ce que le Secrétaire général appelle « une "empreinte" laissée par la présence étrangère la plus discrète possible » (*S/2002/278, par. 98*), et son objectif de renforcer les capacités de l'Afghanistan. Nous espérons que l'ONU continuera à jouer le rôle qui lui incombe s'agissant d'aider les Afghans à trouver des solutions internes à leurs problèmes, et à ramener leur pays dans le concert des nations, en tant qu'État responsable et respectueux du droit.

Dans notre effort pour assister le relèvement politique, humanitaire et économique de l'Afghanistan, nous devons tirer les leçons du passé tragique qu'a connu ce pays. L'Afghanistan ne constitue pas seulement un des défis les plus redoutables qu'ait eu à relever la communauté internationale ces dernières années, il présente aussi le cas typique d'un pays, qui a eu tant besoin d'assistance internationale et de soutien et qui a été négligé, isolé et laissé en plan, le transformant de façon impitoyable en une contrée sauvage, qui a attiré des dissidents et des terroristes en fuite de partout dans le monde.

Aujourd'hui, néanmoins, ce n'est pas l'heure d'avoir des remords ou de rester fixés dans le passé. Il nous faut un nouveau départ. Les situations inhabituelles appellent toujours des réactions et des approches inhabituelles et nouvelles. Au moment où

nous cherchons à reconstruire l'Afghanistan, nous devons être guidés par la nécessité non seulement de rectifier, mais aussi d'éviter de répéter les erreurs du passé. L'histoire offre toujours les leçons les plus pertinentes.

Maintenant que la communauté internationale s'est engagée à guérir l'Afghanistan, nous espérons qu'elle n'abandonnera pas le pays à nouveau. Elle doit rester engagée dans le pays et dans la région. Un pays ravagé par la guerre doit être reconstruit; une société déchirée par les conflits doit être guérie. Tout cela exige détermination et persévérance. L'Afghanistan ne doit jamais pouvoir redevenir un vivier ou un asile pour les terroristes. La solution à long terme au problème du terrorisme en Afghanistan repose sur la restauration de la paix et de la stabilité, et sur la reconstruction de ce pays. Il n'est de ressources financières qui puissent à elles-seules suffire pour accomplir ces tâches. La communauté internationale doit honorer ses obligations, non seulement pour le bien du peuple afghan, mais aussi dans son meilleur intérêt.

Le temps est venu de briser le cercle vicieux du passé. Les secours humanitaires et les plans de reconstruction doivent avoir pour but de s'attaquer réellement aux causes et aux conséquences de l'instabilité et de la violence que le peuple afghan a endurées pendant des décennies. Tout plan économique, que ce soit en vue de l'assistance ou de la reconstruction, doit générer des occasions d'emploi pour les Afghans ordinaires – ceux qui habitent le pays. Il faut détourner leur attention de la misère et de la violence, au profit d'activités pacifiques et constructives.

Des projets détaillés ont été préparés par l'organisation régionale appelée Organisation de coopération économique. Mon ami l'Ambassadeur Farhâdi est bien informé des buts et objectifs de cette organisation, où j'ai eu le privilège d'occuper le poste de Secrétaire général pendant quatre ans. Ces projets pourraient être utilisés pour convertir ce pays sans littoral en une tête de pont reliant l'Asie centrale avec les chauds rivages de la mer d'Oman.

L'Afghanistan a la possibilité de devenir la route de transit la plus courte entre les États d'Asie centrale et le reste du monde. Au moment voulu, les projets existants de routes, de chemins de fer, d'oléoducs, de gazoducs traversant l'Afghanistan pourraient apporter un bien-être sans précédent au pays. Cela exigerait peut-être des consortiums créés par la communauté internationale. La politique ne devrait pas intervenir dans cet effort; c'est un besoin réel du peuple afghan, et le monde entier pourra profiter de ce développement économique.

Ici, je dois prévenir que toute tentative, soutenue ou exploitée par des intérêts extérieurs, de pousser l'Afghanistan contre un quelconque de ses voisins, ou d'approfondir ses lignes de partage ethniques ou religieuses, ne ferait que prolonger les souffrances de son peuple. Nous devons mettre en garde contre une telle tentation. Il n'est pas besoin de souligner qu'un Afghanistan en paix avec lui-même et avec tous ses voisins constitue la protection la plus sûre pour sa propre sécurité future, ainsi que pour celle de toute la région.

La sécurité demeure la question la plus urgente à ce stade. C'est le préalable absolu à la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn, et elle est impérative pour un avenir politique et économique stable en Afghanistan. Le manque de sécurité a constitué un obstacle majeur à la stabilité dans le passé, et il représente encore une menace à la paix aujourd'hui. Le peuple afghan a souffert depuis trop longtemps aux mains d'ambitieux seigneurs de la guerre. La nature n'a pas été équitable avec lui non plus; de fréquentes calamités ont affligé le pays.

La communauté internationale doit donc veiller à ce que les anciennes haines et rivalités qui ont jadis semé la destruction en Afghanistan n'aient pas la possibilité de faire obstacle à la mise en place d'un régime politique stable dans ce pays. De même, il faut une aide humanitaire généreuse pour alléger les souffrances des Afghans qui sont déplacés à l'intérieur du pays ou qui ont été obligés de quitter leur pays pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Sans sécurité, il ne saurait y avoir en Afghanistan ni paix ni unité ni stabilité ni secours humanitaires ni reconstruction ni redressement. Je pense que tout le monde reconnaît ce fait, le comprend et s'accorde sur ce point. Même le Secrétaire général a insisté sur ce point. L'Accord de Bonn stipulait la création d'une force ordonnée par l'ONU pour maintenir la sécurité à Kaboul ainsi que dans d'autres régions du pays.

Si nous appuyons le déploiement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à Kaboul, nous pensons que sa taille et son champ

d'application doivent maintenant s'élargir pour atteindre tout le pays, notamment ses grands centres urbains. La FIAS, en l'absence d'une force de sécurité afghane digne de ce nom, constitue la seule solution dont nous disposions pour l'instant et si on la limite à Kaboul on ira en fait à l'encontre du but visé par sa création.

Au-delà des efforts déployés par la communauté internationale pour aider toutes les factions et tous les groupes afghans nous espérons que ces derniers se saisiront de cette occasion exceptionnelle qui leur est offerte d'aider leur pays à sortir de l'abîme dans lequel il est plongé depuis deux décennies. Le succès de l'Accord de Bonn dépendra de la manière dont les dirigeants afghans s'acquitteront de leur tâche de reconstruction de leur pays dans un esprit mutuel de compromis. Les structures et traditions tribales et ethniques conserveront bien sûr une pertinence particulière dans toute structure future. Si le monde se doit de prêter main forte aux Afghans, ce sont eux-mêmes qui, dans une large mesure et en dernière analyse, décideront l'avenir de leur pays et ils le savent bien.

Le Pakistan, quant à lui, reste déterminé à continuer de jouer son rôle pour apporter son concours au redressement et à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous avons donné à l'Administration intérimaire afghane, sous la direction du Président Hamid Karzai, l'assurance de notre appui total et de toute notre coopération. Depuis 20 ans, le Pakistan abrite des millions de réfugiés afghans – ce, sans aucune aide externe. En outre, nous nous sommes récemment engagés à verser encore 100 millions de dollars d'aide pour les besoins immédiats de réaménagement et de reconstruction de l'Afghanistan. Aucun pays, en dehors de l'Afghanistan, n'a davantage souffert du conflit et de la violence en Afghanistan que le Pakistan, et aucun pays ne saurait être davantage concerné par le retour de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Mon pays, comme le reste de la communauté internationale, espère que cette ère nouvelle entraînera des changements positifs en Afghanistan. Nous espérons que les efforts déployés par les Nations Unies en Afghanistan contribueront véritablement à la paix, à la sécurité et au développement dans ce pays qui en a tant besoin.

Enfin, il n'est pas nécessaire de souligner à nouveau que cette fois-ci la communauté internationale ne doit pas se désintéresser de l'Afghanistan, comme elle l'a fait dans le passé. Elle doit faire la preuve de la volonté politique et de la détermination d'aider le peuple afghan à reconstruire la paix et l'économie de son pays, et cette fois-ci l'ONU doit être un instrument efficace au service des secours et du développement de l'Afghanistan.

Le Secrétaire général ne se trompe pas lorsqu'il dit dans son rapport que l'Afghanistan est une société fragmentée. Il faudra sans aucun doute longtemps pour panser les plaies laissées par 23 ans de guerre. Le processus de guérison a commencé et il ne faut pas qu'il fasse marche arrière. Pour cela, il faut que les Afghans aussi bien que la communauté internationale continuent à faire preuve de la volonté et de la détermination de persévérer. L'Afghanistan a maintenant à tout le moins la possibilité d'être un pays en paix avec ses voisins et avec lui-même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Pakistan des aimables paroles qu'il m'a adressées.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : D'emblée, qu'il me soit permis d'exprimer les sincères condoléances de mon gouvernement à ceux qui ont été éprouvés par un nouveau séisme, celui qui a frappé le nord de l'Afghanistan la nuit dernière. Les informations qui nous parviennent sont inquiétantes: elles font état de milliers de morts et de milliers de personnes qui se retrouveraient sans abri. Il faut une assistance d'urgence pour venir en aide aux victimes. Nous nous félicitons de ce que le Vice-Représentant spécial du Secrétaire général ait déjà convoqué une réunion avec les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à Kaboul afin d'aider l'Administration intérimaire.

À mi-parcours du mandat de six mois de l'Autorité intérimaire en Afghanistan, et avec le rapport très complet du Secrétaire général publié la semaine dernière, nous avons une base suffisante pour examiner les progrès accomplis jusqu'ici et pour envisager les moyens d'aller de l'avant.

Je suis heureux de constater aujourd'hui que, samedi dernier, à la suite d'une campagne « retour à l'école » réussie, plus d'un million d'enfants afghans sont retournés à l'école, dans bien des cas pour la première fois en six ans. Si l'on fait le bilan des trois mois et demi qui se sont écoulés depuis la signature de l'Accord de Bonn, force est de constater que plusieurs succès importants ont été accomplis. L'Autorité

intérimaire a été établie, la Commission chargée de convoquer la Loya Jirga est en place, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a été déployée et la Conférence de Tokyo s'est tenue avec succès, de même que des conférences nationales où participaient les chefs et gouverneurs régionaux. Il faut également noter que les fonctionnaires employés par le gouvernement central ont reçu leurs émoluments et que les fonctionnaires locaux sont en passe de recevoir leurs salaires.

Le fait que tant de progrès aient été accomplis en si peu de temps pour rétablir la paix et la stabilité est véritablement exceptionnel, mais la situation en Afghanistan continue à comporter de graves difficultés. Il faut donc que nous poursuivions nos efforts jusqu'à nouvel ordre afin de faire en sorte que l'Afghanistan puisse poursuivre son développement dans un environnement pacifique et stable. À cet égard, je voudrais évoquer brièvement quelques points auxquels le Japon accorde une importance toute particulière.

Sur le plan politique, la prochaine étape importante est la convocation de la Loya Jirga d'urgence. Nous félicitons chaleureusement la Commission de la Loya Jirga des succès remportés jusqu'ici et notamment, de ses visites très fructueuses dans les régions. Un grand nombre de besoins supplémentaires apparaîtront lorsque nous approcherons de la date à laquelle la Loya Jirga devra être convoquée et les initiatives fort opportunes prises par les Gouvernements de l'Allemagne, du Royaume-Uni et d'autres pays pour appuyer ce processus sont très appréciées.

Il est important que toutes les parties se rappellent que la Loya Jirga d'urgence ne constituera que le point à mi-parcours du processus menant à la mise en place d'un gouvernement légitimement élu. Il conviendrait que les mots-clefs pour la Loya Jirga soient « compromis » et « tolérance », toutes les parties travaillant de concert pour établir une Autorité de transition opérationnelle et capable d'aider le pays à traverser la phase suivante du processus de Bonn.

Il est essentiel de veiller à ce que le processus de redressement et de reconstruction continue à avoir un effet positif sur le processus politique. À cet égard, on doit rappeler à toutes les parties que comme indiqué dans le résumé des conclusions des coprésidents de la Conférence de Tokyo,

« la fourniture d'une assistance dépendra de la contribution positive de toutes les parties afghanes au processus et aux objectifs convenus à Bonn. »

Par ailleurs, nous commençons à noter une certaine frustration en Afghanistan face au rythme actuel de concrétisation des promesses et engagements. Les donateurs et les institutions des Nations Unies doivent jouer leur rôle, en concrétisant rapidement leur aide de façon stratégiquement cohérente et coordonnée, afin que le peuple afghan puisse ressentir de manière tangible la volonté de la communauté internationale. Tout en me félicitant du fait que des résultats concrets commencent à voir le jour, comme l'illustre la campagne « retour à l'école » conduite par l'UNICEF, il nous faudra accroître nos efforts pour aboutir à des résultats similaires. À cet égard, la réunion du Groupe de mise en oeuvre, prévue les 10 et 11 avril à Kaboul sous la présidence du Ministre des finances Amin Arsala, constituera une importante occasion de coordonner notre aide à l'Afghanistan.

Pour sa part, le Japon a régulièrement avancé dans le décaissement des 250 millions de dollars qu'il s'était engagé, à Tokyo, à fournir pour 2002. Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Prendergast dans son intervention au Conseil il y a deux semaines, le Japon a financé le Programme de reprise et d'emploi en Afghanistan du Programme des Nations Unies pour le développement visant à assurer un emploi à plus de 20 000 personnes dans des projets de travaux publics requérant une nombreuse main-d'oeuvre à Kaboul. Le Japon est le plus important contribuant à la campagne « retour à l'école ». D'autres contributions récentes comprennent 20 millions de dollars pour des actions de déminage et 12 millions de dollars pour du matériel médical de base, des médicaments et autres fournitures médicales. Une liste plus complète des contributions du Japon jusqu'à mars 2002 accompagne le texte de ma déclaration qui a été distribué.

J'ai évoqué deux aspects importants de la situation en Afghanistan – le processus politique, d'une part, et la reprise et la reconstruction, de l'autre. Il va sans dire qu'aucun de ces processus ne peut progresser sans assurer la sécurité à l'échelle nationale. À cet égard, nous remercions les pays participant à la FIAS, notamment le Royaume-Uni pour sa direction des opérations, et saluons les progrès déjà accomplis dans la formation de l'armée et de la police afghanes. Nous prenons note de la demande du Président Karzai que la FIAS soit étoffée et convenons avec le Secrétaire

général que, quelle que soit la forme que prenne une assistance internationale en matière de sécurité, il est capital d'agir rapidement. Je voudrais ajouter ma voix à celles qui demandent au Conseil de procéder sans délai à un examen de la question et de prendre une décision résolue.

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer l'appui du Japon au Secrétaire général et à son Représentant spécial dans l'accomplissement de leur mandat en Afghanistan. Dans ce contexte, nous espérons que le Conseil de sécurité agira rapidement pour que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan puisse être mise en place en temps opportun.

Enfin, je voudrais lancer un appel au peuple afghan pour qu'il poursuive ses efforts en vue d'aboutir à des résultats concrets dans les domaines politique et de la reconstruction, qui sont également nécessaires pour que la communauté internationale continue de se montrer résolue à fournir une aide. Cela n'est pas une critique, mais la remarque d'un ami résolu de l'Afghanistan. Nous tous, ici à l'ONU, savons combien il est difficile de maintenir l'attention de la communauté internationale, et cette occasion unique d'aider l'Afghanistan à se développer en tant que pays stable et prospère ne doit pas être gâchée.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à New York et vous féliciter pour la compétence avec laquelle la Norvège, et notamment l'Ambassadeur Kolby, dirigent les travaux du Conseil de sécurité durant ce mois. Je voudrais également m'associer, ainsi que le Gouvernement et le peuple australiens, à la tristesse exprimée aujourd'hui par nos collègues face à la terrible tragédie naturelle qui a frappé l'Afghanistan. L'Ambassadeur Farhâdi peut compter sur la sympathie et le soutien de tous les Australiens.

Il est tout à fait opportun et utile de tenir une réunion sur l'Afghanistan et de le faire d'une façon qui permette aux États Membres intéressés de faire entendre leur avis. Nous avons tous intérêt à voir l'Afghanistan se relever et nous avons tous la responsabilité de fournir tout l'appui possible.

Le rapport du Secrétaire général présente un tableau complet sur la situation en Afghanistan et les défis à relever. L'Australie fait sienne la substance du rapport et se félicite de son sens général. Nous voudrions évoquer trois aspects qui nous paraissent importants pour une intervention efficace des Nations Unies en Afghanistan.

Premièrement, s'agissant de la sécurité, il n'existe pas de plus grand risque pour le relèvement de l'Afghanistan que la reprise éventuelle de la violence. Débarrasser l'Afghanistan de la menace terroriste posée par les combattants d'Al-Qaida et les Taliban reste la première priorité. Il ne peut y avoir de véritable sécurité en Afghanistan et au-delà tant que ce ne sera pas fait.

Malheureusement, cela ne constitue pas la seule menace. La tentation, en Afghanistan, de recourir à la violence à des fins politiques et autres reste un danger réel. Cette poussée peut être, et est effectivement découragée par la présence militaire étrangère. Mais cette dernière ne constitue pas la solution à long terme. L'idéal serait que la Force internationale d'assistance à la sécurité soit élargie dans ses effectifs et étendue géographiquement. Il faut y encourager, tout comme proroger son mandat au-delà de la période initiale de six mois, mais une planification doit se faire sur la base d'attentes réalistes.

De ce fait, la responsabilité des dirigeants afghans de réaliser des progrès politiques, comme l'énonce l'Accord de Bonn, est d'autant plus importante. Il faut être déterminé à convoquer la Loya Jirga d'urgence. Le risque d'un retour à la violence est en proportion inverse de l'autorité et de la légitimité de la Loya Jirga et de l'Administration intérimaire. Des progrès politiques sont également nécessaires pour soutenir une armée nationale unifiée. Les voisins de l'Afghanistan, y compris dans le cadre du groupe « six plus deux », peuvent contribuer à assurer un environnement sécuritaire rassurant.

Ce qui précède m'amène à mon deuxième point, à savoir que la légitimité politique ne naît pas dans le vide. Elle requiert des ressources et leur utilisation avisée. La Conférence de Tokyo a démontré la volonté de la communauté internationale à soutenir l'Afghanistan. Pour sa part, l'Australie s'est engagée à fournir plus de 40 millions de dollars australiens. Nous avons également fourni une contribution au Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan.

Si l'appui international est le bienvenu, il est important que les fonds soient disponibles sans délai et que les programmes soient bien coordonnés. Nous appuyons donc pleinement l'intention du Secrétaire général de voir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) disposer d'une structure unifiée et intégrée, sous l'autorité de M. Brahimi. Il sera également important que les objectifs politiques et les activités de secours, de relèvement et de reconstruction se renforcent mutuellement. Toutes les institutions des Nations Unies doivent travailler à des objectifs communs.

L'assistance internationale doit consolider la force et l'autorité des institutions afghanes, et non les remplacer. La MANUA doit donc être une opération menée avec des effectifs limités et laissant une faible empreinte, dotée d'une structure décentralisée pour soutenir les activités régionales. Le critère ultime du succès de la MANUA ne résidera pas dans ce qu'elle a fait, mais dans ce qu'elle a aidé les Afghans – y compris la société civile et le secteur privé afghans – à faire.

Le troisième point concerne également les ressources et la légitimité, mais d'un point de vue différent. Les efforts de la communauté internationale peuvent être remis en cause et le seront certainement si des sources illicites de financement sont mises à la disposition de ceux qui n'acceptent pas l'autorité de l'État afghan. C'est la raison pour laquelle la lutte contre la production et le trafic de drogues, notamment, doit être tout à fait prioritaire. Nous nous félicitons de l'idée de mettre en place une unité spécialisée et puissante de lutte contre la drogue au sein de la police afghane. Nous encourageons également le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) à travailler en étroite collaboration avec l'Administration intérimaire.

Il est nécessaire de trouver rapidement d'autres sources de financement pour éviter une recrudescence des activités criminelles. L'assistance doit être ingénieusement conçue et promptement acheminée. La reconstruction doit aller de pair avec les opérations de secours et de redressement. Le rôle du secteur privé, des petites et moyennes entreprises et des structures traditionnelles de commerce doit être souligné.

Enfin, il importe de dire que la paix durable, la réconciliation et le développement ne sauraient être possibles sans la prise en compte explicite des droits et des besoins spéciaux des femmes et des enfants afghans. Ces considérations doivent être intégrées à toutes les activités de la MANUA. Les femmes doivent être totalement associées à toutes les décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan. Conformément à la résolution 1325 (2000), il convient d'intégrer une perspective sexospécifique aux efforts de reconstruction et de consolidation de la paix après le conflit en Afghanistan.

Nous n'avons aucune illusion, en Australie, quant à la complexité de la tâche de reconstruction de l'Afghanistan. Toutefois, le rapport du Secrétaire général constitue un point de départ réaliste pour une planification optimale de la contribution de l'ONU en la matière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Australie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de m'avoir permis d'intervenir au cours de la matinée dans le débat du Conseil d'aujourd'hui. Nous vous souhaitons la bienvenue au Conseil et nous remercions sincèrement l'Ambassadeur Ole Peter Kolby et son équipe de leur contribution aux travaux du Conseil. La séance d'aujourd'hui est particulièrement opportune, en particulier sous votre présidence, étant donné l'aide précieuse fournie par la Norvège à l'Afghanistan. Nous voudrions également féliciter le Mexique de sa présidence au cours du mois dernier et de la transparence accrue qu'elle a apportée aux travaux du Conseil avec les séances d'information du Secrétariat sur des questions d'importance comme celle de l'Afghanistan.

Nous adressons nos sincères condoléances au peuple afghan et à l'Administration intérimaire, frappés hier par un tragique tremblement de terre qui a fait de nombreuses victimes et des dégâts considérables.

Le 22 décembre 2001, date de l'investiture de l'Administration intérimaire du Président Karzai, nombreux étaient les défis qui attendaient l'Afghanistan, tous plus formidables et redoutables les uns que les autres. Il s'agissait en effet de : rétablir la sécurité, en l'absence d'armée et de police nationales,

pour une population qui n'avait pas connu la paix depuis des décennies; fournir, dans un champ de ruines, les services publics les plus élémentaires que toute société attend de son gouvernement; fournir une aide humanitaire aux zones frappées par la pauvreté et dévastées par la guerre et la sécheresse; reconstruire un pays mis à feu et à sang par des décennies de conflit; panser les profondes blessures du passé; promouvoir la réconciliation nationale; et reconstituer le tissu social.

L'Administration intérimaire est en place depuis 100 jours. On attendait tant d'elle, et elle a tant fait, en si peu de temps, et avec aussi peu de ressources, que c'en est tout à fait remarquable. Tout cela justifie la foi mise en elle par la communauté internationale, ainsi que dans le désir irrésistible des Afghans de rompre avec le passé récent et de s'acheminer vers un avenir plein de promesses et d'espoir. C'est une illustration du dynamisme indomptable pour lequel le peuple afghan est justement connu.

Toutefois, il ne fait pas de doute que l'Administration intérimaire n'a franchi là que les premières étapes d'une route longue et difficile, bien qu'épanouissante et gratifiante. Les Taliban et Al-Qaida, les deux bourreaux de l'Afghanistan, sont affaiblis mais pas encore hors de combat. Comme les récents événements l'ont amplement démontré, les forces du mal sont encore là, cachées dans les cavernes, tapies, dans l'attente d'une occasion de riposte. Collectivement, la communauté internationale a payé très cher le fait d'avoir laissé ces forces malfaisantes s'emparer de l'Afghanistan et dominer le pays. Ces forces n'ont aucune place en Afghanistan ou ailleurs. Il faut les extirper et les éliminer, dans l'intérêt non seulement de l'Afghanistan mais aussi de ses voisins et de la communauté internationale tout entière. Il s'agit d'un impératif et d'une obligation collectifs que nous ne pouvons éluder, quels que soient le temps qu'il faudra ou les problèmes que l'on rencontrera.

Comme l'a fait clairement remarquer le Secrétaire général dans son rapport (S/2002/278), la situation en matière de sécurité, en particulier en dehors de Kaboul, reste une source de préoccupation. Si l'Administration intérimaire s'efforce résolument de rétablir progressivement une certaine sécurité, elle manque des ressources pour le faire, en particulier de personnel militaire et de police formé et suffisamment équipé. Tant que l'Administration intérimaire n'aura pas obtenu ces ressources, elle aura besoin d'une aide internationale et fera appel à la communauté internationale. En janvier, dans cette même salle, le Président Karzai a demandé au Conseil d'élargir et de proroger le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Tout en reconnaissant que cette décision incombe au premier chef aux membres qui prennent part à la FIAS, nous estimons que le Conseil – et la communauté internationale dans son ensemble – doit jouer de son influence sur ces membres pour les convaincre qu'il s'agit d'un devoir auquel ils ne peuvent, et ne sauraient, se dérober.

Il est encourageant de noter les mesures prises actuellement par l'Administration intérimaire, en collaboration avec la communauté internationale, pour former une armée nationale et une force de police moderne en Afghanistan. On ne saurait trop insister sur l'importance du renforcement des capacités de l'Administration intérimaire afin de constituer un système de sécurité autochtone et formé professionnellement. En fait, cela fait également partie intégrante de la stratégie de sortie de la présence internationale de sécurité en Afghanistan.

La nomination opportune de la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence et les travaux qu'elle a effectués au cours des 50 derniers jours, notamment les consultations menées auprès d'un large spectre de la population afghane – non seulement dans les grandes villes, mais également en dehors – augurent bien d'une assemblée représentative de la volonté et des désirs de la population afghane. Nous apprécions et saluons le travail réalisé à ce jour par la Commission. Toutefois, j'aimerais faire une mise en garde : des craintes ont été émises que les Taliban et ceux qui les soutiennent essayaient de saper le processus en l'infiltrant. Nous espérons que la Commission restera vigilante et qu'elle empêchera les Taliban et leurs sympathisants de s'insérer dans la Loya Jirga d'urgence, sous quelque couvert que ce soit.

La réunion tenue à Tokyo en janvier dernier a permis d'obtenir des engagements notables, mais pas suffisants en faveur de la reconstruction et du redressement de l'Afghanistan. Mais pour mettre en place les conditions propices à l'utilisation fructueuse des milliards de dollars promis, d'autres millions sont nécessaires dès maintenant. Le Secrétaire général a éloquemment souligné combien l'Administration intérimaire a besoin de ressources pour payer les salaires de ses fonctionnaires, sans lesquels

l'Administration intérimaire ne peut ni étendre ni maintenir son autorité sur tout le territoire, ni fournir les services de base comme l'éducation et les soins de santé au peuple afghan. Il est donc primordial que la communauté internationale apporte son aide à cette fin. Il ne faut pas décevoir l'espoir suscité dans la population afghane en tardant à répondre aux appels lancés. Il est nécessaire d'adopter des approches novatrices pour limiter au maximum les lourdeurs bureaucratiques.

Le redressement et la reconstruction de l'Afghanistan vont prendre du temps, et nécessiteront des ressources considérables et beaucoup de patience. Mais une fois la paix et la sécurité rétablies en Afghanistan – très bientôt, nous l'espérons – les médias ne s'intéresseront plus à la chose. Cela ne doit pas empêcher la communauté internationale de maintenir le cap; elle ne doit pas tourner le dos à l'Afghanistan. Pour sa part, l'Inde est résolue à aider l'Afghanistan sur le long terme, en apportant non seulement l'aide humanitaire requise dans l'immédiat, sous la forme de 1 million de tonnes de blé et d'une aide médicale fort nécessaire, mais également dans des secteurs comme la formation de la police, l'éducation, le logement, la mise en valeur des ressources humaines, les transports publics, les technologies de l'information et le développement industriel. L'Inde a déjà ouvert à ce titre une ligne de crédit de 100 millions de dollars. Pendant le séjour en Inde du Président Karzai, les 26 et 27 février derniers, on a discuté des modalités d'une coopération bilatérale. Notre Premier Ministre a également annoncé l'octroi de 100 millions de dollars au Gouvernement afghan pour les besoins immédiats. Nous sommes disposés à faire plus.

Pour que ses initiatives en faveur du développement soient productives et durables, la communauté internationale doit être aussi généreuse que sage. Il est donc important d'écouter attentivement les Afghans pour savoir ce dont ils ont besoin et respecter leurs priorités et leurs préférences, car ils sont les mieux placés pour savoir ce qui leur est nécessaire et comment y arriver. Il ne faut pas céder à la tentation consistant à leur imposer des structures inadéquates ou inadaptées à l'environnement local, car cela ne servira ni la cause des donateurs, ni celle des Afghans.

La durabilité devrait être la pierre de touche qui permettra de déterminer ce qui fonctionnera. Nous recommandons donc vivement que l'on ne perde pas de vue la perspective des pays les moins avancés. Nous pensons que l'accent sur la coopération Sud-Sud en vue de répondre aux besoins de l'Afghanistan en matière de développement devrait être un aspect intégral de la stratégie de la communauté internationale.

Les femmes en Afghanistan ont été particulièrement traumatisées par les Taliban et leur type de misogynie et d'obscurantisme. Elles joueront un rôle central dans la reconstruction du pays. Nous apprécions et appuyons pleinement les efforts visant à accroître le rôle et la participation des femmes dans les structures décisionnelles de l'Administration intérimaire. Un attachement continu à cette norme permettra non seulement de triompher des pratiques dures et inhumaines des Taliban à l'encontre des femmes, mais aussi de renforcer les fondations d'une société plus tolérante, plus participative, plus démocratique et plus orientée vers l'avenir.

L'Afghanistan a longtemps souffert aux mains des Taliban, un régime imposé de l'extérieur. La communauté internationale doit s'efforcer ensemble d'empêcher qu'une telle ingérence se produise à l'avenir; elle doit veiller à ce que l'Afghanistan ne devienne pas le terrain de jeu d'intérêts nationaux étroits ou redevienne un champ de bataille avec de nouveaux protagonistes. Il faut donc que les Afghans maîtrisent mieux les actions de la communauté internationale en Afghanistan et que ces actions soient menées dans une ouverture et une transparence accrues. Les structures désuètes qui n'ont pas pu empêcher les conflits en Afghanistan par le passé ne seront sans doute pas à même de promouvoir la paix à l'avenir. Persister à maintenir ces structures pourrait entraîner une victoire coûteuse de l'espoir sur l'expérience. Il faut renforcer le rôle du Groupe des 21, qui réunit dans un cadre coopératif un grand nombre de pays capables de favoriser la paix et la prospérité en Afghanistan.

L'ONU a beaucoup aidé l'Administration intérimaire à relever les défis énormes qui l'attendent. Nous appuyons donc la proposition du Secrétaire général en vue d'établir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) – qui comprendrait une présence internationale minime – qui continuerait les travaux engagés par l'ONU en Afghanistan.

L'Ambassadeur Brahimi mérite toute notre appréciation et toute notre reconnaissance pour sa

contribution remarquable, d'abord à l'Accord de Bonn, puis pour l'aide avisée qu'il a assurée aux travaux de l'Administration intérimaire. Nous lui souhaitons le plein succès dans sa tâche exigeante et nous l'assurons de notre plein appui.

Avant de terminer, je voudrais réitérer notre principale préoccupation. De toute évidence, l'Administration intérimaire fait tout ce qui est en son pouvoir pour instaurer la paix et la prospérité en Afghanistan. La communauté internationale apporte-t-elle à cet effort l'assistance dont l'Afghanistan a besoin et qu'il mérite?

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Inde des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Il reste encore un certain nombre d'orateurs sur ma liste. Compte tenu de l'heure tardive, et avec l'accord des membres du Conseil, je vais suspendre la séance maintenant.

La séance est suspendue à 13 h 35.